

Point n°4

**Rapport d'activités du Service des politiques de
prévention 2022**

FS SSCT centrale du 11 juillet 2023

RAPPORT D'ACTIVITES 2022
DU SERVICE
DES POLITIQUES DE PRÉVENTION

Le Service des politiques de prévention (SPP) intégré au sein de la Délégation aux relations sociales et aux politiques de prévention (DRSPP)

La DRSPP pilote, à l'échelle de la Ville, les instances centrales de dialogue social, les relations avec les organisations syndicales centrales et les actions transverses en matière de prévention et de conditions de travail en s'appuyant sur ses deux services :

- Le Service des Relations Sociales (SRS) composé du bureau des instances de dialogue social et du bureau des droits et moyens syndicaux ;
- Le Service des Politiques de Prévention (SPP) composé du bureau de l'ingénierie des risques et du bureau de l'appui aux directions.

La délégation organise l'agenda social et la tenue des séances des instances du dialogue social. Pour cela, elle collabore avec l'ensemble des directions pour l'élaboration et le suivi des thématiques et des dossiers présentés dans ces instances.

La délégation anime également deux réseaux inter-directions, le réseau des relations sociales regroupant les bureaux des relations sociales des directions et le réseau de prévention regroupant les bureaux de prévention des risques professionnels des directions ainsi que la MISST et le Service de médecine préventive.

L'objectif de ces réseaux est notamment de partager les bonnes pratiques, harmoniser les procédures et la diffusion des informations, produire des documents cadres et des outils partagés. Ils permettent également une remontée centralisée des indicateurs permettant une vision plus transverse sur les sujets traités et la réalisation de bilans à l'échelle de la Ville. À titre d'exemple, le travail avec le réseau de prévention permet de produire les données présentées dans le rapport annuel santé sécurité au travail (bilan des droits d'alertes, accidentologie, formation en matière de SST...)

Dans le cadre des travaux avec le CHSCT et à partir du début de l'année 2023, avec la formation spécialisée santé, sécurité et conditions de travail (FS-SSCT) du comité social territorial (CST), le service des politiques de prévention (SPP) de la délégation assure le pilotage et la réalisation d'études transverses en santé et sécurité au travail ainsi que le suivi des plans d'actions associés : prévention du risque chimique, des RPS, des situations de travail isolé ou encore de l'inaptitude...

Le SPP fournit également un appui méthodologique et technique en prévention aux directions ne disposant pas d'un bureau de prévention des risques professionnels. Il s'agit des directions suivantes : DFA, DSIN, DLH, DAE, DU, Cabinet de la Maire, IG, SG, DAJ, DICOM, DTEC.

L'année 2022 en quelques chiffres

4 CHSCT centraux et **12** commissions

20 participations aux CHSCT de Directions

10 réunions du réseau de prévention

9 réunions du réseau des référents SST

3 séances de GT sur les incivilités, en lien avec la mission "*Relation usager*"
du Secrétariat Général

5 études techniques menées sur le périmètre des Directions
bénéficiant de l'appui technique et méthodologique du SPP

24 visites dans le cadre des conseils individualisés au poste de travail

59 visites sur les sites de la DRH

3 réunions de lancement avec les prestataires et les Directions
pour le nouveau marché transverse de mesurage des VLEP

75 documents analysés relatifs au renouvellement des marchés

69 attestations d'exposition remplies
pour les anciens agents du CRECEP partis en retraite

33 jours de formation dispensés sur la prévention des risques
pour plus de **90** agents sur **19** Directions

16 relais de prévention DRH en missions dans les Directions

62 volontaires Canicule mobilisés et **218** visites Canicule chez les bénéficiaires reflex

Focus sur les résultats de l'étude Télétravail

Une étude axée sur **le télétravail en période de crise**, avec pour objectif de mesurer les impacts sur l'organisation des services et le vécu au travail, a été menée en 2021-2022.

Environ **11 000** questionnaires remplis

5 groupes focus métiers :

- ✓ Managers
- ✓ Managers de proximité
- ✓ Métiers administratifs télétravaillables pour un nombre important de tâches
- ✓ Métiers en contact avec des usagers
- ✓ Métiers télétravaillables avec une nécessité de présence partielle sur site

1. Des éléments mis en évidence

✓ **Des éléments de bilan**

- Un accueil a priori favorable à la poursuite du télétravail post-crise en format hybride
- La possibilité d'une bonne articulation vie professionnelle / vie privée à la fois comme un élément positif et un point de vigilance
- Les difficultés de communication que peut engendrer cette modalité de travail

✓ **Des actions à privilégier**

- Des outils techniques à renforcer, plus particulièrement ceux liés à la visioconférence ou à la téléphonie à distance, pour améliorer la communication inter ou intra équipes.

RAPPORT D'ACTIVITES 2022

- Des tâches dont la réalisation doit être prise en compte dans la planification et la répartition du travail au sein des équipes, sans créer de différences entre les agents en présentiel et ceux en distanciel.
- La nécessité de maintenir des temps d'échange collectifs, en présentiel comme en télétravail et d'accompagner les managers dans l'organisation du télétravail au sein de leur service.

2. Des bonnes pratiques à partager

✓ Pour les agents

- **Organiser** le travail avec sa hiérarchie dans le cadre de la signature de la convention Télétravail
- **Discuter** avec sa hiérarchie sur les éléments / livrables à rendre lorsque l'on se trouve en Télétravail
- **Organiser** sa journée de manière à tenir informés ses collègues et sa hiérarchie, par exemple en cas d'indisponibilité
- **Respecter** les règles de fonctionnement des réunions à distance

✓ Pour les managers

- **Organiser** en amont le cadre de la communication et du travail d'équipe
- **Identifier** avec précision les besoins en équipement informatique au sein de ses équipes et les accompagner dans la mise en service des équipements et logiciels
- **Prévoir** dans le fonctionnement interne l'intégration de la dématérialisation des procédures afin de favoriser les activités en télétravail
- **Assurer et veiller** à l'intégration des nouveaux arrivants

1. ACTIONS MAJEURES

1-1. L'animation des travaux du CHSCT central

1-1-1. Les séances de CHSCT et de commissions



2022 → 4 CHSCT centraux et 12 commissions

1-1-1-1. Date et ordre du jour des séances du CHSCT central

Le tableau suivant liste les différentes séances et les ordres du jour associés :

Date CHSCT central	Ordre du jour
17 janvier 2022	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Approbation des procès-verbaux des CHSCT centraux des 16 novembre 2021 et 2 décembre 2021 (pour avis) ✓ Suivi de la situation sanitaire ✓ Éléments de réponse apportés à la délibération du CHSCT Central relative à l'amélioration de l'aération, de la ventilation, de l'assainissement de l'air et du confort thermique dans les bâtiments municipaux parisiens ✓ Plan d'actions relatif aux Contrôle et Maintenance des installations de Ventilations (pour avis) ✓ Questions diverses : suivi des demandes du CHSCT central

RAPPORT D'ACTIVITES 2022

30 mars 2022	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Approbation du procès-verbal du CHSCT central du 17 janvier (pour avis)_Restitution de l'enquête qualitative pour la prise en compte des risques liés aux organisations du travail et aux risques psychosociaux dans le cadre du télétravail en période de crise sanitaire ✓ Rapport annuel Santé Sécurité au Travail 2021 (pour avis) ✓ Rapport d'activités de la MISST ✓ Suivi de la situation sanitaire ✓ Questions diverses : Suivi des demandes du CHSCT central
21 juin 2022	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Approbation du procès-verbal du CHSCT central du 30 mars 2022 (pour avis) ✓ Cartographies des activités télétravaillables (pour avis) ✓ Rapport d'activité 2021 du Service des Politiques de Prévention (SPP) ✓ Rapport d'activité 2021 du Service de Médecine Préventive (SMP) ✓ Suivi de la situation sanitaire ✓ Questions diverses : Suivi des demandes du CHSCT central
9 novembre 2022	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Approbation du procès-verbal du CHSCT central du 21 juin (pour avis) Plan de sobriété énergétique ✓ Point d'avancement du plan d'actions ventilation ✓ Point d'avancement des études transverses ✓ Nouvelles instances CST/FS-SST ✓ Questions diverses : Suivi des demandes du CHSCT central

1-1-1-2. Principaux sujets examinés en séance du CHCST central

- ✓ **Le suivi de la situation sanitaire** → ce sujet a été évoqué lors de 3 séances sur 4, mais le recul des contaminations au niveau national a limité le périmètre des échanges à quelques sujets : les ASA vulnérabilité ; les périodes d'isolement à respecter en présence de cas positifs ou de cas contacts.
- ✓ **Le Télétravail** → porté à l'ordre du jour au titre de l'enquête qualitative conduite par la DRH et de la cartographie des activités télétravaillables, le sujet s'est progressivement détaché des phases de crises sanitaires pour susciter des débats visant à la mise en place d'un mode de fonctionnement pérenne pour les années à venir.

RAPPORT D'ACTIVITES 2022

- ✓ **Les systèmes de ventilation** → la question - traitée également en deuxième partie d'année en lien avec les actions en faveur de la sobriété énergétique - a été le principal sujet technique évoqué : il a notamment fortement impliqué la DCPA, au travers de son Service de l'énergie.

1-1-1-3. Les commissions du CHSCT central

- ✓ **Le rôle des commissions** → Les sujets à l'ordre du jour des CHSCT centraux sont travaillés en amont pour préparer les éléments techniques qui seront partagés avec les représentants du personnel du CHSCT : ces commissions sont le lieu d'approfondissement des sujets et aussi le lieu de recueil des compléments souhaités par les représentants du personnel du CHSCT.
- ✓ **En 2022** → certains sujets impliquant le CT et le CHSCT central ont nécessité la mise en place d'une commission mixte avec les membres de ces 2 instances :
 - le plan Parisien égalité professionnelle femmes / hommes, lutte contre les discriminations et handicap 2021-2023 ;
 - la mise en place des nouvelles instances CST / FS-SSCT.
- ✓ **Les réunions des commissions**

Dates Commissions	Ordre du jour
Organisation et Conditions de travail	
4 février 2022	Seconde restitution – Enquête télétravail
11 mars 2022	Point d'avancement sur les études transverses
18 mai 2022	Point d'avancement sur les études transverses – Focus sur l'étude concernant les risques liés aux interférences entre activités et l'étude concernant les risques liés au travail isolé
20 mai 2022	Présentation de la cartographie des directions des activités concernées par le télétravail et préparation des étapes de mise en œuvre
24 juin 2022	Présentation du point d'étape concernant le travail engagé relatif au sujet des incivilités
Risques physiques et chimiques	

18 février 2022	Présentation du cadre réglementaire pour le marché de contrôle des VLEP ainsi que de formation des acteurs (BPRP, référents travaux et responsables d'établissement) sur les aspects réglementaires, techniques et obligations
1^{er} juillet 2022	Présentation de la proposition d'évolution du protocole de nettoyage des locaux du périmètre DILT
6 octobre 2022	Présentation du plan de sobriété énergétique - DCPA Présentation d'un point d'avancement sur les audits et travaux dans les locaux LPNS et LPS ainsi que les travaux de ventilation dans les autres opérations
Handicap, inaptitude et reconversion	
5 avril 2022	Présentation des enjeux pour 2022 concernant le sujet de la reconversion professionnelle
Mixte CT & CHSCT	
9 mars 2022	Présentation du suivi du plan Parisien égalité professionnelle femmes/hommes, lutte contre les discriminations et handicap 2021-2023
23 mars 2022	Présentation du suivi du plan Parisien égalité professionnelle femmes/hommes, lutte contre les discriminations et handicap 2021-2023
21 octobre 2022	Présentation de la nouvelle organisation des instances de dialogue social dans le cadre de la mise en place des CST et FS SST à la Ville de Paris (articulation entre les 2 instances et attributions propres)

- ✓ **Les acteurs mobilisés par le SPP pour les commissions** → des acteurs internes à la DRH mais également des intervenants des Directions. En 2022, ont été mobilisés : Mission des Temps - DRH / Mission égalité professionnelle et inclusion - DRH / Service de l'énergie - DCPA / Sous-direction des prestations aux occupants – DILT.
- ✓ Chaque dossier fait donc l'objet d'un travail de collaboration entre le SPP et ces différents acteurs pour définir le périmètre de l'intervention, construire et faire valider les supports ou encore assurer le suivi suite aux questions et demandes des organisations syndicales.

1.1.2 Études réalisées à la demande du CHSCT central

1-1-2-1. Enquête Télétravail



Le déroulement de l'enquête → elle a été menée principalement en 2021 : elle portait, notamment, sur la prise en compte des risques liés aux organisations du travail et aux risques psychosociaux dans le cadre du télétravail en période de crise sanitaire.

Le travail d'analyse des données issues des questionnaires et des entretiens → il s'est poursuivi début 2022. Un premier rapport a été présenté aux organisations syndicales en commission en février.

L'approfondissement des données → à la demande des organisations syndicales, le rapport a été complété ensuite avec des chiffres plus détaillés sur la question de la perception générale du travail, sur l'organisation et le rapport au travail par catégorie et la charge de travail par catégorie : agent ou manager en présentiel exclusif ; agent en télétravail exclusif ; agent en télétravail hybride ; manager en télétravail exclusif ou hybride.

La présentation en CHSCT central → elle a eu lieu en mars : cette présentation officielle en instance a permis de diffuser à l'ensemble des directions de la Ville les résultats de cette enquête.

✓ **Le principe acté d'une enquête annuelle** → elle sera mise en place sous un format plus allégé. Le SPP a commencé à travailler dès l'été sur un nouveau questionnaire qui fera l'objet d'une proposition aux nouvelles instances centrales en 2023 (*CST et FS-SSCT*).

1-1-2-2. Autres études transverses

Depuis 2019, et à la demande du CHSCT central, des études transverses ont été mises en place. Ces études, pilotées par le SPP, associent l'ensemble des Directions de la Ville au travers des BPRP, des services supports et des services opérationnels. Deux domaines :

- Le travail isolé
- Les risques liés aux interférences entre activités

Ces études se sont poursuivies en 2022, avec la prise en compte de demandes complémentaires du CHSCT central autour des levées de réserves dans le cas d'utilisation de DATI (*Dispositifs d'alarme du travailleur isolé*).

Points d'avancement sur ces études → 2 en commission OCT du CHSCT central en mars et mai 2022 ; et 1 qui a été présenté en CHSCT central du 9 novembre 2022.

Evocation de ces études en réunion → elles ont été mises à l'ordre du jour d'une réunion de réseaux pour les risques liés aux interférences et de quatre réunions pour le travail isolé.

Plan d'actions de l'étude transverse "Travail isolé"

Trois sujets spécifiques ont été examinés :

✓ **Pour la DEVE**

- Restitution au BRRP et aux encadrants concernés par le périmètre de l'étude de l'analyse de l'activité d'ouverture des jardins par les ATEE.

✓ **Pour la DJS**

- Analyse de l'activité de ronde relative à la fermeture d'un centre sportif de type gymnase

- Phase préalable → réunion d'un groupe de travail en lien avec le BRRP de la DJS (mars 2021) puis choix du site

- Intervention du SPP en 2022 → 2 entretiens collectifs en janvier 2022, l'un avec les responsables de site concernés (*en distanciel*), l'autre avec les managers de proximité. 1 entretien avec le médecin de prévention pour recueillir des éléments (*février 2022*). 1 visite de site, accompagnée d'entretiens avec les agents (*février 2022*) ;

- Restitution → après un travail d'analyse des données, de diagnostic et de proposition d'un plan d'actions (*été 2022*), une restitution a été faite au BRRP et aux encadrants et agents concernés (*septembre 2022*).

- Ces études DEVE, DJS, relatives à l'ouverture et à la fermeture de sites, feront l'objet, en 2023, de propositions de fiches repères pour encadrer ces situations → elles compléteront celles déjà rédigées via un groupe de travail sur la gestion des situations de travail isolé pour les activités administratives réalisées en horaires décalés ou le week-end.

✓ **À la demande du CHSCT central**

- Le SPP a instruit également la possibilité de solliciter la Salle de Commandement Opérationnelle (*SCOP*) de la DPMP pour effectuer les levées de doute en cas de déclenchement des appareils DATI (*Dispositifs d'alarme du travailleur isolé*).

RAPPORT D'ACTIVITES 2022

- Une réunion de travail a été organisée avec la DPMP et la DSIN afin de préciser leurs champs d'interventions et les possibilités d'accompagnement des Directions sur la mise à disposition d'appareils DATI ou dans la gestion des reports d'alerte.

- Suite à ce temps d'échange, il est apparu nécessaire que la DPMP-SCOP dispose d'une visibilité exhaustive des besoins de l'ensemble des Directions afin de savoir si elles étaient en capacité opérationnelle de répondre à ce besoin.

- Le SPP a donc conduit un état des lieux des besoins des Directions en levée d'alerte et en dispositif DATI → un travail de recensement a été réalisé afin de permettre d'identifier les contraintes techniques et les situations concernées, le nombre de sites et le nombre d'équipements nécessaires pour chacune des Directions, par le biais des réunions d'échanges avec les BPRP / référents SST et les acteurs ressources internes identifiés.

- Cette étude a fait ressortir :
 - un parc en DATI hétérogène et amené à évoluer dans les prochaines années pour répondre aux situations de travail isolé émergentes ou nécessitant des mesures de prévention complémentaires ;
 - des modalités de levées des alertes elles aussi hétérogènes et qui dépendent principalement : du moment où survient la situation de travail isolé (*en journée de travail en semaine, en soirée ou le week-end*) ; des ressources de la Direction, notamment sur la présence d'une astreinte interne ; et enfin des conditions d'accès aux locaux ;
 - des sollicitations de la SCOP, du seul fait de la DEVE, pour les situations de travail dans les cimetières et dans les centres de production horticole. Une dizaine de Directions interrogées ont remonté la nécessité de disposer d'un soutien de la SCOP sur ce périmètre. Pour les autres, soit la gestion en interne est privilégiée, soit la problématique n'est pas présente.

- Ce travail se poursuivra en 2023, pour mettre en place un plan d'actions, en lien avec la DPMP et la DSIN

Plan d'actions de l'étude transverse Risques liés aux interférences entre activités"

Actions menées en 2022 → elles ont surtout ciblé le secteur événementiel et des actions transverses

✓ Avec la DICOM

- Finalisation du cycle de formation sur la réglementation et l'élaboration des plans de prévention à destination des acteurs de la DICOM.
- Participation du SPP à l'analyse du plan de prévention et à la visite d'inspection commune préalable pour l'exposition "*Capitales, 60 ans d'art urbain à Paris*".
- Développement d'un plan de prévention cadre → il permet une meilleure lisibilité des éléments indispensables à remplir sur le plan réglementaire, tout en offrant une aide à la saisie de ceux-ci via la création d'une annexe spécifique dédiée à l'analyse des risques par phase d'activité. Cette grille d'analyse des grandes phases d'activités de l'Évènementiel intègre les risques liés aux interférences associés et des mesures de prévention organisationnelles / techniques ou humaines.
- Cet outil a été transmis à la DICOM pour validation en complément de la sensibilisation des acteurs ressources sur cette thématique. La DICOM a validé le contenu du plan de prévention, après échanges avec les chefs de projet événementiels et en prenant en compte l'expérience que le SPP a acquise en accompagnant ceux-ci sur plusieurs événements.
- Une restitution du bilan des travaux engagés sur cette thématique sera menée au 1^{er} semestre 2023.

✓ Avec la DFA

- Le SPP a travaillé avec la DFA pour intégrer dans les documents marchés des prescriptions particulières d'hygiène et de sécurité applicables aux prestations effectuées dans un établissement de la Ville par une entreprise extérieure titulaire.
- L'objectif de ces clauses est de :
 - réaffirmer l'obligation de réaliser une inspection commune préalable aux interventions et d'en préciser son périmètre de façon contractuelle ;
 - préciser - notamment par écrit - les modalités d'établissement du plan de prévention ;

RAPPORT D'ACTIVITES 2022

- rappeler la nécessité de coordonner et suivre la mise en œuvre des mesures de prévention par l'entreprise extérieure, ainsi que par la Ville en qualité d'entreprise utilisatrice ;
- Informer les parties prenantes de la mise en œuvre du plan de prévention et des mesures associées, notamment les salariés et agents, les instances de dialogue social concernées et la Médecine du travail.

▸ Une disposition particulière concerne la mise en œuvre des protocoles de sécurité dans le cadre des opérations de chargement et de déchargement.

▸ Ces éléments ont été rédigés sur la base d'une analyse des dispositions manquantes actuellement et de la note de la MISST n°50 portant sur *"le respect de la réglementation applicable en matière de gestion des risques liés à la co-activité et aux interférences"*.

✓ **Avec le réseau des BPRP**

▸ Le SPP, en lien avec ce réseau, a établi une proposition de programmes de formation sur les thématiques des plans de prévention et de la coordination SPS.

▸ Ces programmes adaptés ont été communiqués au BF de la DRH en janvier 2023 afin qu'ils servent de base pour les prestations sur ce périmètre.

1-2. Gestion de crise - Le dispositif Canicule

1-2-1. Les missions assurées en amont du déclenchement du dispositif

1-2-1-1. La mise à jour de la mallette Canicule

- ✓ **Actualisation des fiches d'intervention des missions assurées par les agents volontaires gérés par le SPP**, au regard de l'évolution des recommandations nationales en lien avec la crise sanitaire.
 - Pour mémoire, les 3 missions assurées par ces agents volontaires sont les suivantes :
 - livraison et installation de ventilateurs au domicile des bénéficiaires ;
 - visite de courtoisie ;
 - cellule "Ne répond pas 4 fois" (NRP4).

- ✓ **Mise à jour de la liste des référents Canicule pour 2022**, en lien avec l'ensemble des Directions.

1-2-1-2. La diffusion de l'information

- **Diffusion des notes SG du 3 mai 2022 auprès des réseaux des BPRP et des référents SST**
 - Ces notes étaient relatives à l'appel au volontariat et aux consignes générales d'organisation du travail en cas de fortes chaleurs.

- ✓ **Organisation de sessions d'informations pour les agents volontaires, en prévision du déclenchement du Plan Canicule**, afin de présenter aux agents les missions d'accompagnement et les missions assurées par la cellule NRP4.
 - Dates des réunions : 27 et 29 juin 2022.

1-2-1-3. La participation à l'exercice "Fournaise 2022"

- ✓ **Exercice initié par le Service Gestion de crise du SG**, et avec l'ensemble des Directions concernées (*dans la salle de gestion de crise de la rue de Lobau*).

✓ Objectifs généraux de l'exercice :

- permettre à l'ensemble des Services de s'approprier la thématique et les actions qui les concernent ;
- tester la coordination des acteurs impliqués, notamment sur le partage des informations et des décisions prises ;
- tester les procédures de remontées d'information, de communication et de mise en œuvre des mesures opérationnelles.

1-2-2. Les missions assurées lors du déclenchement du dispositif
1-2-2-1. L'activation du dispositif Canicule

La période d'activation est comprise entre le 1^{er} juin et le 15 septembre. Suite à l'activation du niveau 3 du Plan Canicule (*vigilance orange*) sur l'ensemble de la Région Ile-de-France, le dimanche 17 juillet, par les services de la Préfecture, les équipes du SPP ont été mobilisées dans la mise en place du dispositif Canicule.

1-2-2-2. Les missions d'accompagnement

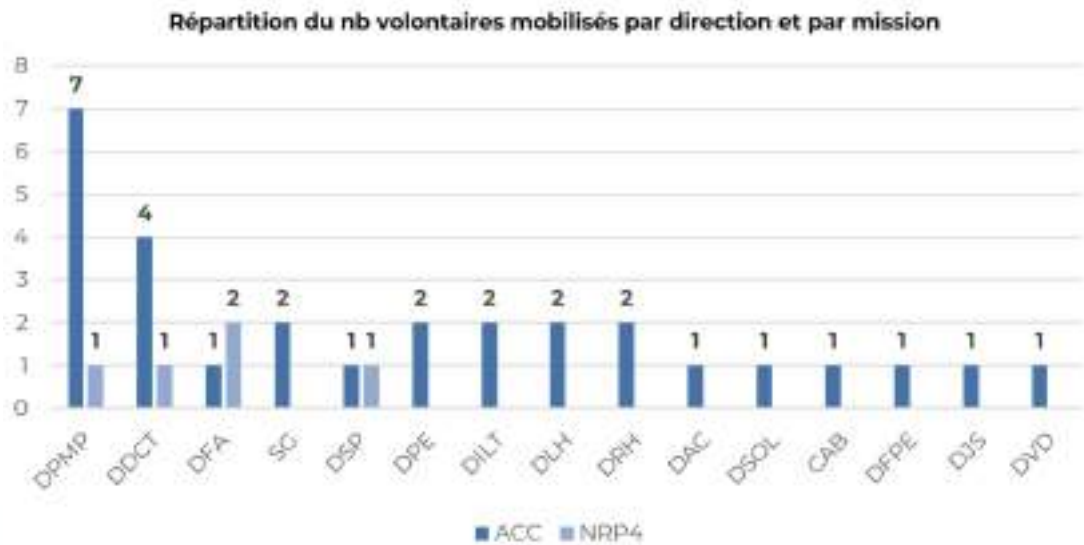
Elles ont débuté le lundi 18 juillet après-midi et se sont poursuivies jusqu'au mercredi 20 juillet au soir.

Concernant la cellule NRP4, l'activité a débuté le mardi 19 juillet après-midi et s'est poursuivie jusqu'au jeudi 21 juillet au soir.

Le SPP a également participé aux réunions de gestion de crise organisées les 18, 19 et 20 juillet par le Service de Gestion de crise.

1-2-2-3. Le nombre total de volontaires mobilisés, par jour et par mission

	ACC	NRP4	TOTAL
Lundi 18 juillet	10	/	10
Mardi 19 juillet	19	4	23
Mercredi 20 juillet	18	6	24
Jeudi 21 juillet	/	5	5



Au total, 34 agents issus de 15 Directions de la Ville ont répondu à l'appel de la DRH dans le cadre de la mobilisation liée à cet épisode de fortes chaleurs.

1-2-2-4. Les visites de courtoisie dans le cadre des missions d'accompagnement

La mission d'accompagnement consiste en des visites de courtoisie, avec ou sans livraison et installation d'un ventilateur.

Au total, la mission a concerné 218 interventions sur la période du 18 juillet midi au 20 juillet au soir.

Détail journalier des missions

Date	Visites de courtoisie uniquement	Visites de courtoisie + installation/livraison d'un ventilateur	Total visites (courtoisie + ventilateur)
18/07	23	6	29
19/07	51	39	90
20/07	55	44	99
Ensemble de la période du 18/07 – 20/07	129	89	218

La livraison des ventilateurs représente 41 % des visites.

De son côté, la cellule NRP4 a assuré l'appel de 544 bénéficiaires entre le 20 juillet matin et le 21 juillet au soir. Suite aux appels, 12 fiches de signalements ont été réalisées et communiquées pour traitement auprès de la cellule sociale de la Direction des solidarités (*DSOL*)

1-2-3. Les missions assurées à la suite de la levée du dispositif

Le SPP assure la traçabilité et le suivi de l'ensemble des agents volontaires mobilisés afin qu'ils puissent percevoir la rémunération associée.

Pour ce faire et une fois le dispositif levé, il communique à chaque référent canicule en direction la liste nominative des agents mobilisés pour consolidation des données RH.

La liste consolidée est par la suite communiquée au Bureau des rémunérations de la DRH pour traitement.

1-3. Le suivi des plans d'actions transverses



Dans le cadre du suivi des plans d'actions transverses, le SPP a travaillé en 2022 au renouvellement des marchés de prestation.

Il s'agit, pour le marché RPS (*Risques psycho-sociaux*), de l'analyse des besoins des directions en vue de la rédaction du nouveau CCTP avec une mise en place en 2023.

Pour les VLEP (*Valeurs limites d'exposition professionnelle*), le travail a porté sur l'analyse des offres, à la suite de la publication du marché début 2022 et de sa mise en oeuvre avec les prestataires retenus.

1-3-1. La prévention des RPS

1-3-1-1. Étape 1 - Une redéfinition des lots pour le nouveau marché

✓ Le marché 2018-2022 comportait 3 lots :

- Lot 1 → diagnostics pour évaluer ou réévaluer les RPS et / ou élaboration d'un plan d'actions.
- Lot 2 → évaluation des impacts sur les conditions de travail et accompagnement de l'évolution des situations de travail en lien avec les projets organisationnels ou techniques.
- Lot 3 → diagnostics de situations "troublées" et accompagnement dans la recherche d'amélioration.

En cours d'exécution, le Lot 2 n'a pas correspondu aux besoins opérationnels.

- Il a enregistré une faible consommation. D'autres services de la DRH étaient en mesure d'offrir un accompagnement adapté, comme la Mission Management ou le Service accueil et médiation (SAM). Il n'a donc pas été renouvelé en cours de marché.

Il a été décidé, pour le nouveau marché, de mieux cibler le périmètre des lots à inclure. Un retour d'expérience du marché en cours a donc été réalisé, en mars puis en avril 2022, avec les Directions - avec des points d'échanges en réunion de réseau - et en réunion des référents SST.

Deux lots ont été retenus :

✓ Le Lot 1

RAPPORT D'ACTIVITES 2022

- 1^{ère} prestation → réalisation de diagnostics pour évaluer ou réévaluer les RPS, en termes d'identification et de compréhension des facteurs de RPS (*troubles psychosociaux*) et de protection (*ressources psychosociales*).

Elle devra a minima s'accompagner d'une aide à l'élaboration d'un plan d'actions de prévention en prenant en compte les ressources et les contraintes opérationnelles partagées en amont avec la Direction.

- 2^{ème} prestation → réalisation de diagnostics pour évaluer les bénéfices/impacts a priori sur les conditions de travail lors de projets d'évolution des situations, des organisations de travail ou des outils de travail (*nouvelles technologies*). Cette prestation doit intégrer un ensemble de recommandations visant à établir un plan d'actions.

- Accompagnement à la mise en œuvre → les Directions pourront solliciter les services internes, comme la Mission Management.

✓ **Le Lot 2**

- Il portera sur la réalisation de diagnostics sur des situations en cours de dégradation ou dégradées, en centrant les analyses sur le travail.

- Cette prestation doit intégrer une recherche de solutions d'amélioration.

1-3-1-2. Étape 2 - La rédaction du cahier des charges

- ✓ **L'évaluation des besoins** → il a été demandé aux Directions d'évaluer leurs besoins sur les futurs lots 1 et 2, sur une période de 24 mois : même si cette exercice est difficile, notamment pour le lot 2, il est essentiel pour disposer d'une évaluation chiffrée du marché à mettre en place.

✓ **L'évaluation chiffrée**

- Sur la base des retours des Directions, le SPP a appliqué en accord avec la DFA une pondération de +25% de prestations.

- Le SPP a calculé le cout moyen HT et la durée moyenne d'une prestation pour le marché actuel (2018-2022) sur les lots concernés.

- Il a ensuite croisé ces valeurs avec le retour des Directions pour fournir à la DFA l'enveloppe budgétaire à considérer pour ce marché.

RAPPORT D'ACTIVITES 2022

✓ **La rédaction du nouveau CCTP a notamment précisé :**

- l'aide attendue pour l'élaboration de plans d'actions de prévention, de recommandations ou l'accompagnement dans la recherche de solutions d'amélioration;
- la construction d'un plan d'actions doit être conduite de façon participative et concertée avec les Directions (*équipes projets, comité de prévention des RPS, BPRP, ...*) de manière à préserver également ce qui fonctionne déjà dans les collectifs de travail ;
- la nécessité pour les prestataires de mettre à disposition des équipes pluridisciplinaires couvrant les champs de l'ergonomie, de la psychologie du travail et de la santé, ainsi que de la sécurité au travail, afin de garantir des analyses et des plans d'actions à spectre large.

✓ **La phase de publication sera menée début 2023****1-3-2. La prévention du risque chimique → le pilotage et le renouvellement du marché transverse VLEP**

Le SPP assure le pilotage du marché transverse de prestations de mesurage des VLEP, parvenu à échéance en 2022 → il a travaillé avec la DFA, le SPSE et le réseau de prévention pour élaborer un nouveau cadre permettant aux Directions de poursuivre les évaluations initiales et de débiter les évaluations périodiques :

1-3-2-1. Les lots du nouveau marché✓ **Lot 1**

- Évaluations initiales et contrôles périodiques dans les équipements hors piscines de la Ville de Paris - DAC, DAE, DASCO, DASES, DCPA, DEVE, DILT, DJS (*hors piscines*), DPE, DVD - et de l'Établissement public Paris Musées.
- Marchés multi-attributaires : 1 pour la Ville de Paris et 1 pour Paris Musées.
- Répartition géographique (*base déjà utilisée par la DFA sur d'autres marchés techniques*) : Attributaire 1 → 5^{ème} au 7^{ème} / 13^{ème} au 17^{ème} / départements 78, 91, 92 et 94
Attributaire 2 → 1^{er} au 4^{ème}, 8^{ème} au 12^{ème} / 18^{ème} au 20^{ème} / départements 77, 93 et 95.

✓ **Lot 2**

- Évaluations initiales et contrôles périodiques dans les piscines de la Ville de Paris (*DJS*).
- Marché mono-attributaire → 1 pour la Ville de Paris.

1-3-2-2. Le suivi de la consultation et la mise en place du marché

✓ **Les réunions organisées**

- 4 réunions du réseau de prévention.
- 3 réunions de lancement organisées avec les BPRP et les attributaires (*Lot 1: Bureau Veritas Exploitation/AC Environnement, Lot 2: Apave*), pour préciser le cadre du marché et les attendus.

✓ **Les points de vigilance**

- Transmettre au prestataire les éléments en lien avec les prestations de mesurage précédentes : stratégies de prélèvements antérieures, évaluations des risques et GEH, rapports de mesurages, procédure de gestion des EPI (*respiratoire*), information sur les sites (*EPC*).
- Identifier des contacts privilégiés en charge du suivi de la prestation dans chaque BPRP, ces contacts - ainsi que le SPP - seront notamment informés en cas de dépassement des valeurs.
- Mettre en œuvre une visite commune préalable et un plan de prévention pour cette prestation.

✓ **La nécessité d'intégrer de nouveaux polluants**

- Elle a émergé des échanges avec les BPRP et de l'évolution réglementaire en 2022.
- Nouvelles VLEP à intégrer → sur le chrome en court terme et sur les poussières sans effets spécifiques en fraction alvéolaires et inhalables.
- Ces nouveaux éléments seront intégrés via un avenant au marché au 1^{er} semestre 2023 et ce, après la mise en œuvre du recensement des besoins, en lien avec la DFA et les BPRP concernés.

✓ **Le suivi du renouvellement du marché** → il sera assuré par le SPP, qui disposera d'un retour semestriel des contrôles initiaux ou périodiques, mais aussi en cas de dépassement d'une VLEP afin de garantir le suivi avec les BPRP des actions de prévention correctives et/ou conservatoires.

1-3-3. La prévention du risque chimique → le suivi des agents CRECEP

- ✓ **Le suivi des expositions des agents ayant travaillé au sein de l'ancien laboratoire CRECEP^(*)** → il a été poursuivi en 2022 par la DRH : au total, 69 attestations d'exposition ont été remplies pour les 36 agents concernés déjà partis en retraite
() Centre de recherche, d'expertise et de contrôle des eaux de Paris.*

- ✓ **Ce travail mobilise les équipes de plusieurs Services au sein de la DRH :**
 - Le SPP : en charge de la partie évaluation des expositions des attestations d'exposition sur la base du référentiel emploi-exposition établi en collaboration avec le SMP et le réseau de prévention.

 - Le Bureau des retraites : il renseigne les informations administratives nécessaires. Les attestations, une fois signées par le Service des ressources, sont envoyées au SMP.

- ✓ **Ces attestations permettent de retracer les informations relatives aux expositions auxquelles les agents concernés ont été confrontés** dans les différentes fonctions occupées au sein du CRECEP jusqu'à sa fermeture en 2009, afin qu'ils bénéficient d'un meilleur suivi médical.

1-4. Dans le cadre des études en lien avec les actions transverses de la Ville : la prévention des incivilités

1-4-1. Le contexte

- ✓ **La démarche "Vous simplifier Paris", visant à améliorer la qualité de service à la Ville de Paris**
 - Elle a été présentée par le Service de la relation à l'Usager de la DDCT, lors du COSUI de mai 2022.

 - L'objectif de cette initiative est de simplifier les démarches des usagers et d'améliorer les conditions de travail des agents en évitant les sollicitations inutiles et les charges de traitement associées.

 - L'un des 3 chantiers transversaux concerne **la protection des agents et la prévention des incivilités.**

- ✓ **Le rôle du SPP dans la démarche**

RAPPORT D'ACTIVITES 2022

- Le Service de la relation à l'Usager l'a sollicité, afin de disposer d'un regard sur les pratiques en matière de prévention au niveau central et en Direction.
- Pour répondre à cette demande, le SPP a mobilisé le réseau de prévention et a mis en place un groupe de travail dans le but de dresser un état des lieux sur ce sujet en termes de procédures, d'outils et d'attentes.

1-4-2. La mise en œuvre**1-4-2-1. La présentation de la démarche**

- ✓ **Présentation, par le SPP, de la démarche au réseau de prévention** (*réunion mensuelle - 14 avril 2022*)
- ✓ **Présentation, à la demande du SPP, du retour d'expérience de la DFPE et de la DPE du dispositif "Ville de signalement des incivilités" (ESPRI) ainsi que les actions menées pour prévenir les incivilités** → Mise en place d'un groupe de travail

1-4-2-2. La préparation d'une doctrine commune à l'ensemble de la Ville

- ✓ **Proposition d'une trame des actions entreprises en Direction sur ce sujet, organisée par thématiques :**
 - procédures de signalement ;
 - dispositifs de communication, d'information et de sensibilisation ;
 - outils et procédures internes complémentaires spécifiques à la Direction.
- ✓ **Transmission et recueil des informations :**
 - La trame a été transmise au réseau de prévention le 12 mai 2022 par mail.
 - Les Directions ont été également invitées à transmettre tout document présentant leurs démarches et actions menées sur ce sujet (*ex : procédure de signalement interne*).
 - Le SPP a collecté et analysé les données des Directions en vue de préparer les séances du groupe de travail. 4 Directions ont souhaité participer : la DAC, la DDCT, la DFPE et la DPE. Le SG et le SRU ont été conviés systématiquement aux séances du groupe de travail.
- ✓ **Proposition, par le groupe de travail, d'une doctrine commune visant à :**

- soutenir les agents en leur fournissant les outils nécessaires pour agir ;
- communiquer auprès des usagers dans un but de dissuasion.

	Dates	Directions participantes	Ordres du jour
Séance 1	3 juin 2022	DDCT, DFPE, DPE, DAC, SG	Présentation de la démarche qualité de service Cadrage des orientations du GT Retours d'expériences du dispositif ESPRI
Séance 2	21 juin 2022	DPE, DFPE, DDCT, SG	Orientations de la doctrine de lutte contre les incivilités
Séance 3	4 juillet 2022	DPE, DFPE, DDCT, DAC, DPMP	Amélioration du dispositif ESPRI

1-4-2-3. Le lien entre les fiches ESPRI et le registre SST

✓ **L'importance du registre SST comme outil de remontées et de suivi des incivilités :**

- Lors d'une présentation par le SPP en commission OCT du CHSCT central le 24 juin 2022, les organisations syndicales ont demandé un travail d'articulation entre les fiches ESPRI et le registre SST pour mieux suivre les signalements.

- Pour répondre à cette demande, le SPP a associé la DPMP - plus précisément l'Observatoire Parisien de la Tranquillité Publique - sur la dernière séance du groupe de travail afin d'échanger sur le dispositif ESPRI et de son éventuelle adaptation en fonction des remontées.

- Cette approche permettrait d'intégrer la prévention des incivilités au cœur des politiques de prévention à travers le registre SST - qui est un outil réglementaire - tout en favorisant la remontée des signalements vers le dispositif ESPRI. Contrairement au dispositif ESPRI où le correspondant ESPRI est l'interlocuteur intermédiaire pour tout signalement, le registre SST est accessible à tous les agents.

✓ **Des propositions d'actions devant déboucher sur un plan d'actions**

RAPPORT D'ACTIVITES 2022

- Suite aux échanges effectuées lors du groupe de travail, plusieurs propositions d'actions ont émergé, telles que la formalisation des procédures relatives aux incivilités et agressions dans le cadre d'une doctrine commune, le renforcement de la sensibilisation et/ou de la formation des usagers et des agents ainsi que le suivi des incivilités via le registre SST.
- Ce travail pourra être poursuivi en 2023, pour établir un plan d'actions opérationnel.

2. APPUI AUX DIRECTIONS

2-1. Le rôle d'accompagnement du SPP auprès des Directions



2-1-1. Les modalités de l'accompagnement du SPP

✓ **Le SPP assure l'appui et le conseil auprès de plusieurs Directions dans leurs démarches de prévention des risques professionnels**

- Il apporte une expertise méthodologique et technique sur l'élaboration des documents uniques d'évaluation des risques professionnels ainsi que sur les plans d'actions de prévention et la déclinaison des plans transverses.
- En 2022, il a également poursuivi son accompagnement dans la mise en place des mesures liées à la crise sanitaire ainsi qu'à la réalisation d'études spécifiques relatives aux ambiances lumineuses ou encore en lien avec l'aménagement des espaces de travail.
- Les Directions et les effectifs associés sont présentés dans le tableau ci-dessous (*données : Rapport social unique 2021*).

Directions	ETP en 2021
Cabinet de la Maire	94
Secrétariat Général (SG)	167
Inspection Générale (IG)	45
Direction des Affaires Juridiques (DAJ)	73
Direction de l'Attractivité et de l'Emploi (DAE)	277
Direction des Finances et des Achats (DFA)	554
Direction de l'Information et de la Communication (DICOM)	202
Direction du Logement et de l'Habitat (DLH)	398

Direction des Ressources Humaines (DRH)	733
Direction de l'Urbanisme (DU)	407
Direction des Systèmes d'Information et du Numérique (DSIN)	477
Total	3 427

- ✓ **Le SPP participe également** aux instances CHSCT, aux commissions thématiques (ex. *commission "Registre SST" à la DLH*) ainsi qu'aux comités de prévention des RPS, comme à la DFA ou à la DICOM.

- ✓ **Le SPP a, enfin, réalisé plusieurs études techniques :**
 - DAE → 2 études dans le cadre de projet de réaménagement des espaces de travail sur les sites Labo6 et 55 rue de Lyon.
 - DFA → 1 étude relative à l'identification des espaces de travail complexes pouvant être concernés par la mise en place des capteurs CO2.
 - DSIN → 1 étude relative aux ambiances lumineuses dans le cadre d'une campagne de mesurage au sein des locaux de l'AIP Bercy.
 - DLH → 1 étude dans le cadre d'un projet de réaménagement des espaces de travail pour les agents d'accueil de l'antenne logement implantée au sein de la Mairie du 13^{ème} arrondissement.

2-1-2. La formalisation de l'accompagnement du SPP

- ✓ **L'accompagnement réalisé par le SPP à destination de l'ensemble des Directions de son périmètre est formalisé au sein de feuilles de route** → ces dernières sont actualisées chaque année en tenant compte, à la fois des besoins exprimés par les Directions ainsi que des ressources en interne disponibles au sein du SPP.

- ✓ **L'accompagnement proposé peut prendre plusieurs formes comme :**
 - la réalisation d'étude technique en lien avec la réglementation applicable ;
 - l'analyse au préalable des documents présentés en instance suivie de la participation à celles-ci ; l'accompagnement dans la mise à jour des DUEvRP ;

RAPPORT D'ACTIVITES 2022

- ou encore, l'assistance et le conseil dans le cadre de la réalisation des visites sur site (*projets d'aménagements, nouveaux sites, crise sanitaire...*).

- ✓ **Un bilan annuel par direction est systématiquement réalisé par le SPP et partagé avec l'ensemble des référents SST** → il permet d'alimenter et d'orienter les futures actions en lien avec l'accompagnement proposé.

- ✓ **Le SPP assure également un rôle de coordination auprès de l'ensemble des Directions de son périmètre**

- En 2022 → 9 réunions de coordination ont été tenues en présence des référents SST.

- Ces réunions permettent d'animer le réseau, d'échanger sur les questions d'actualité relatives à la SST, d'apporter des éléments de réponse sur des sujets techniques ou encore d'informer les référents des sujets abordés en instances centrales.

2-2. Appui technique dans la préparation des dossiers du CHSCT et participation aux séances

Le SPP a apporté au cours de l'année 2022 son assistance technique aux Directions qu'il appuie en matière de SST, dans la préparation des dossiers de CHSCT.

Il a également participé aux différentes séances → cette participation s'accompagne d'un appui technique, notamment pour la préparation des rapports annuels, la présentation du DUEvRP, ou des points relatifs à des études spécifiques menées auprès de la direction.

Le SPP a été présent à **20** CHSCT en 2022

Directions	Participation et contribution aux séances de CHSCT
Cabinet de la Maire/IG	1
DAE	1
SG/DAJ	2
DFA	3
DICOM	3
DLH	3
DSIN	3
DU	2
DRH	2
Total	20

2-3. Les études relatives à la conception, rénovation et proposition d'aménagement des espaces de travail

2-3-1. Proposition d'aménagement des espaces de travail en vue d'accueillir de nouveaux agents – DAE

Cette étude fait suite à une demande de la DAE, dans le cadre d'un projet de réaménagement des locaux de travail situés au 55, rue de Lyon (12^{ème}), en vue d'accueillir de nouveaux agents.

Une réunion de cadrage entre le SPP et la Direction a été organisée en janvier 2022 afin d'identifier avec précision les besoins inhérents au projet. Par la suite, une visite sur site a été organisée en mars en présence de la référente SST et du chef de service concerné.

Ce travail préparatoire a permis de réaliser une cartographie des bureaux concernés et du mobilier existant à conserver dans le cadre du projet.

Deux propositions ont été élaborées, intégrant chacune les points positifs et les points de vigilance associés.

2-3-2. Proposition d'aménagement des espaces de travail au sein de la Maison des initiatives étudiantes – DAE

La DAE a sollicité en octobre 2022 le SPP dans le cadre d'un projet de réaménagement des espaces de travail situés au sein de la maison des initiatives étudiantes située au 76 bis rue de Rennes (75006), nommé Labo6 → la responsable du bureau a émis le souhait de pouvoir accueillir de nouveaux agents au sein de cet espace. Une visite sur site a été organisée fin octobre en présence de la référente SST et du responsable afin d'identifier et d'analyser le périmètre de l'étude.

Ce travail préparatoire a permis de réaliser une cartographie des bureaux concernés et du mobilier existant à conserver dans le cadre du projet.

L'identification des situations pouvant conduire à la survenue de risques professionnels (*ex. risques liés aux ambiances sonores, lumineuses, incendie, aération/ventilation, etc.*) ainsi que les mesures de prévention à mettre en place ont été intégrées dans la proposition de réaménagement formulée par le SPP.

2-3-3. Proposition d'aménagement des espaces de travail – DRH

En 2022, plusieurs services de la DRH ont été accompagnés dans des projets d'aménagement des espaces de travail → des propositions et scénarii ont été formulés pour chaque projet afin de proposer au Service l'aménagement le plus optimal en tenant compte des avantages et des limites associés.

RAPPORT D'ACTIVITES 2022

Une étude à la demande du Bureau de la formation (*décembre 2021*) afin de l'accompagner dans l'aménagement d'un bureau situé au 4^{ème} étage (*B.411*). L'objectif était d'accueillir deux nouveaux agents au sein de cet espace.

Un accompagnement auprès des équipes du CMC dont le périmètre concernait plusieurs espaces de travail répartis entre le 3^{ème} étage (*B.303*) et le RDC (*2 anciennes salles de formation + le bureau B.005*).

Un accompagnement auprès du Bureau des carrières dans le cadre d'un projet d'aménagement d'un bureau (*B.357*) en vue d'accueillir un nouvel agent ainsi que du mobilier supplémentaire (*octobre 2022*).

Le tableau ci-après présente les bureaux concernés ainsi que le calendrier associé et le nombre de propositions réalisées par projet :

Services	Numéro du bureau	Date de la demande	Date de la visite	Date d'envoi de la proposition	Nombre de propositions réalisées
Bureau formation	B.411	Déc. 2021	03/02/2022	08/02/2022	1
CMC	RDC et 3 ^{ème} étage	03/09/2022 2	29/09/2022	17/10/2022	7
Bureau des carrières	B.357	20/10/2022	24/10/2022	07/11/2022	3

2-4. Les études thématiques

2-4-1. Cartographie des locaux/espaces de travail complexes pouvant être concernés par la mise en place de capteurs CO2 sur le site Bédier – DFA

La DFA a sollicité l'expertise du SPP afin de l'accompagner dans l'identification des locaux / espaces de travail complexes pouvant être concernés par la mise en place de capteurs de CO2 sur les sites de Bédier Est et Ouest.

Une visite sur site a été organisée par la DFA en présence du SPP et d'un représentant de la DILT. Au regard de la configuration des espaces (*absence d'aération naturelle*) et de la nature des activités réalisées (*présence d'un nombre d'agents important en simultané*), le travail mené a permis d'identifier deux espaces de travail pouvant être concernés : une salle de formation au 5^{ème} étage – Bédier Ouest ainsi qu'un espace "back-office" situé au RDC du service de Régie – Bédier Est.

2-4-2. Étude relative à la prévention des risques d'agressions et des ambiances sonores au sein des espaces de travail du pré-accueil de l'antenne logement MA 13^{ème} – DLH

La DLH a émis la demande d'être accompagnée dans le cadre d'une étude relative à l'amélioration des conditions de travail des agents de pré-accueil travaillant au sein de l'antenne logement de la Mairie du 13^{ème} arrondissement (*située au 1 Place d'Italie, 75013*).

Afin d'identifier le périmètre précis de l'étude, le SPP a organisé en présence de la référente SST de la Direction une visite sur site en juillet 2022. Lors de cette visite, des entretiens avec les agents concernés ont pu être réalisés.

En amont, un travail d'analyse documentaire a été réalisé par le SPP : rapports élaborés par la MISST et le SMP, audit sûreté de la DPMP et plans de masse suite à la restructuration réalisée en 2008.

L'ensemble du travail réalisé a permis d'identifier les situations pouvant conduire à la survenue de deux risques principaux, à savoir ceux relatifs aux agressions et aux ambiances sonores.

Des mesures de prévention d'ordre organisationnels, techniques et humaines ont été proposées au sein d'un plan d'actions dédié.

2-4-3. Étude relative aux ambiances lumineuses dans les locaux de l'AIP Bercy - DSIN

La DSIN a fait une demande d'accompagnement dans la réalisation d'une étude visant à évaluer les risques liés aux ambiances lumineuses sur le site du 227, rue de Bercy accueillant les agents

RAPPORT D'ACTIVITES 2022

de l'AIP. Cette demande fait suite au rapport de la MISST précisant que plusieurs bureaux ne bénéficiaient pas d'un éclairage naturel du fait de l'absence d'ouvrants donnant sur l'extérieur. Pour les autres bureaux, le niveau d'éclairage naturel restait de plus limité.

Deux visites sur site ont été organisées → la première en janvier 2022, afin d'une part, d'identifier avec précision le périmètre de l'étude et d'autre part d'objectiver les dysfonctionnements pointés dans le rapport de la MISST. La seconde, organisée en avril, a permis de réaliser la campagne de mesurage et l'analyse des résultats a conduit à l'établissement d'une cartographie par bureau des éclairages artificiels non adaptés et dysfonctionnels. Ces éléments ont été communiqués à la DILT avec des besoins précis afin de disposer d'un niveau général d'éclairage satisfaisant.

2-4-4. Analyse fonctionnelle de la banque d'accueil du PAMA dans le cadre de la prévention des risques liés aux agressions – DRH

L'analyse fonctionnelle de la banque d'accueil du PAMA dans le cadre de la prévention des risques liés aux agressions fait suite à une demande formulée par les représentants du CHSCT de la DRH en mars 2022.

Une visite sur site a été organisée en mai afin d'identifier le périmètre de l'étude et pouvoir recueillir auprès des agents concernés les besoins inhérents au projet.

Afin de répondre aux besoins identifiés, le SPP a proposé 4 scénarii avec respectivement les points positifs et points de vigilance associés pour chaque proposition.

L'étude a donné lieu à une réunion de présentation de chaque scénario au responsable.

2-4-5. Analyse fonctionnelle dans le cadre du projet d'aménagement BRET / BREM – DRH

Un accompagnement auprès du Service des ressources de la DRH a été mené à travers la réalisation d'une analyse fonctionnelle dans le cadre d'un projet de déménagement de bureaux entre deux services de la Direction - BRET et BREM - implantés sur le site du 11 rue Audubon (75012 Paris).

Une réunion de cadrage sur site en présence de l'ensemble des acteurs a été organisée en février 2022 : elle a permis de présenter à la fois l'objectif visé par l'analyse fonctionnelle ainsi que le périmètre de l'étude associé.

Par la suite, une visite des locaux concernés a été réalisée afin d'identifier et d'objectiver les besoins spécifiques liés aux aspects techniques / spatiales / organisationnels, les ressources ainsi que les contraintes inhérentes à chaque bureau.

2-4-6. Cartographie des locaux / espaces de travail complexes pouvant être concernés par la mise en place de capteurs CO2 - sites de la DRH

RAPPORT D'ACTIVITES 2022

Dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de Covid-19, le SG a sollicité l'ensemble des Directions de la Ville afin de réaliser des diagnostics CO2 permettant d'évaluer la qualité du renouvellement d'air.

Pour ce faire, la Ville de Paris s'est dotée de 300 capteurs CO2 connectés à déployer au sein des espaces de travail.

Concernant la DRH, le SPP a réalisé en mai 2022 une cartographie des locaux / espaces de travail complexes pouvant être concernés par la mise en place de capteurs. Suite à l'analyse conjointement réalisée par le SG et la DCPA, il a été attribué 2 capteurs pour la Direction : ces derniers ont été positionnés respectivement dans les salles de réunion 453 (*2 rue de Lobau 75004*) et Frédéric Chopin au sein des locaux du PAMA (*11 rue Audubon 75012*).

Afin de suivre l'évolution des données enregistrées, une application dédiée - *Pando2®* - a été mise en place.

2-4-7. Sensibilisation des agents à la prévention des TMS – DRH / DICOM

2-4-7-1. Sensibilisation des archivistes du PAMA – DRH

La sensibilisation à la prévention des risques liés aux TMS réalisée auprès des agents d'accueil du PAMA fait suite à une demande formulée par les représentants des personnels du CHSCT de la DRH.

Une visite sur site a été organisée en juin 2022 afin d'observer les agents concernés en situations réelles de travail et pouvoir échanger avec eux sur l'ensemble des aspects liés à leur environnement professionnel (*organisation du travail, tâches réalisées, outils et procédures mis en place, équipements de protection individuels/collectifs existants, etc.*).

Ce travail préparatoire a permis au SPP de proposer par la suite une sensibilisation adaptée aux activités réalisées avec un temps d'échange consacré aux mesures de prévention à renforcer.

2-4-7-2. Sensibilisation des agents - DICOM

Dans la continuité des actions menées en 2021, l'accompagnement proposé à la DICOM a été poursuivi à travers l'animation de sensibilisations relatives à la prévention des risques liés aux TMS (*agents administratifs et cireurs frotteurs/agents de salon*) → au total, 4 sensibilisations ont été animées : 3 à destination des agents assurant des missions administratives (*18 mars 2022 - 2 sessions et 22 mars 2022 - 1 session*) et 1 à destination des cireurs frotteurs/agents de salon (*26 avril 2022*).

Afin de préparer la sensibilisation des agents cirEURs frotteurs / agents de salon, le SPP en lien avec la référente SST de la Direction a organisé en amont une visite sur site afin d'observer les agents concernés en situations réelles de travail et pouvoir échanger avec eux sur l'ensemble des aspects liés à leur environnement professionnel (*organisation du travail, tâches réalisées, outils et procédures mis en place, équipements de protection individuels/collectifs existants, etc.*)

2-5. Les conseils de prévention des troubles musculo-squelettiques pour les postes individualisés et pour les postes de télétravail

2-5-1. Les visites au sein des services dans le cadre des conseils individualisés

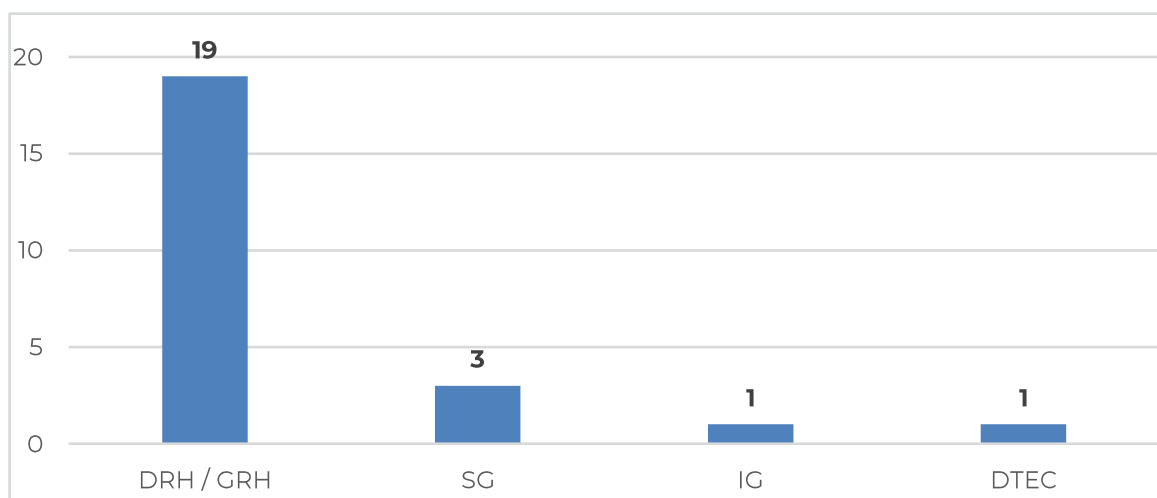
Ces conseils permettent d'une part, de sensibiliser les agents à la prévention des troubles musculo-squelettiques et d'autre part, de recueillir auprès des agents les besoins éventuels en matériel (*ex. souris verticale, lampe d'appoint, repose pieds, porte documents*).

Chaque conseil individualisé donne lieu à la rédaction et à la communication d'un compte-rendu à l'agent et à son supérieur hiérarchique.

2022 → 24 visites réalisées par le SPP au sein des Services de la Ville (*contre 7 en 2021*).

4 Directions concernées → DRH - GRH / SG / IG / DTEC.

✓ Répartition du nombre d'agents bénéficiaires par Direction :



2-5-2. Les visites à domicile dans le cadre du Télétravail

Tous les agents concernés se sont vus proposer la possibilité de bénéficier de conseils individualisés à leur domicile.

Ces conseils permettent à la fois de prévenir l'apparition ou l'accentuation des douleurs liées au travail sur écran à domicile, de savoir aménager et organiser son poste de télétravail ou encore de savoir créer un cadre plus favorable à sa santé et à son efficacité en télétravail

- ✓ En 2022, il a été réalisé 2 conseils de poste à distance à l'aide de photos et d'informations communiquées par les agents

Le tableau ci-dessous détaille l'ensemble de ces interventions :

Directions	Services	Nb de conseils par service	Dates des visites	Dates d'envoi des CR
DRH/GRH	SMP	2	Le 15/03/2022 Le 25/08/2022	Le 02/05/2022 Le 31/08/2022
	CMC	2	Le 23/08/2022 Le 29/11/2022	Le 31/08/2022 Le 05/01/2023
	PAMA	4	Le 20/05/2022 Le 14/06/2022 Le 14/06/2022 Le 05/07/2022	Le 24/06/2022 Le 29/06/2022 Le 28/06/2022 Le 14/09/2022
	SR Bureau du recrutement	1	Le 17/05/2022	Le 02/06/2022
	Bureau de l'action sociale	1	Le 02/06/2022	Le 24/06/2022
	Service des Ressources	1	Le 30/11/2022	Le 11/01/2023
	Bureau des ressources humaines et des conditions de travail	1	Le 22/09/2022	Le 14/10/2022
	Services des systèmes d'information	1	Le 16/06/2022	Le 05/07/2022
	Bureau des carrières spécialisées	2	Le 05/07/2022 Le 18/08/2022	Le 31/08/2022 Le 31/08/2022
	Bureau des carrières techniques	1	Le 30/08/2022	Le 15/09/2022
	Bureau de la formation	2	Le 25/10/2022 Le 08/11/2022	Le 03/01/2023 Le 03/01/2023
	Permanent syndical	1	Le 25/10/2022	Le 03/01/2023
SG	SG	1	Le 15/02/2022	Le 17/02/2022
	DGRI	2	Le 05/04/2022 Le 10/05/2022	Le 02/06/2022 Le 02/06/2022
IG	Service réalisation des missions	1	Le 20/09/2022	Le 14/10/2022
DTEC	Pôle Résilience, Recherche et Prospective	1	Le 09/06/2022	Le 05/07/2022
Total		24		

2-6. Les visites de sites dans les bâtiments de la DRH

2-6-1. Les objectifs de ces visites

- ✓ S'assurer de la présence et de la mise à jour de l'affichage réglementaire dans les bâtiments
- ✓ S'assurer de la bonne tenue du registre SST, du recueil et du suivi des bons de signalement des sites.
- ✓ S'assurer des dégagements des couloirs, paliers et des sorties de secours ainsi que sur le calendrier relatif aux exercices d'évacuation incendie.
- ✓ S'assurer de la présence et du fonctionnement des fontaines à eau et des salles rafraichies dans le cadre de la prévention du risque lié aux fortes chaleurs.
- ✓ S'assurer de la présence et de la validité des matériels de premiers secours au sein des armoires et trousse à pharmacie.

2-6-2. Les sites concernés

- ✓ 2 et 4, rue de Lobau (4^{ème})
- ✓ 7, rue de Watt (12^{ème})
- ✓ 44, rue Charles Moureu (13^{ème})
- ✓ 7, rue Mornay (4^{ème})
- ✓ 177, rue du Château des Rentiers (13^{ème})
- ✓ 11, rue Audubon (12^{ème})

2-6-3. Les visites réalisées

En 2022, le SPP a organisé une soixantaine de visites tous sites confondus de la DRH.

Le tableau ci-dessous présente la répartition du nombre de visites réalisées par site ainsi que le calendrier des visites réalisées :

Sites	Nombre de visites réalisées	Calendrier de visite
2, rue de Lobau (4 ^{ème})	11	06/01/2022 07/09/2022 28/02/2022 12/10/2022 04/04/2022 19/10/2022 04/05/2022 14/11/2022

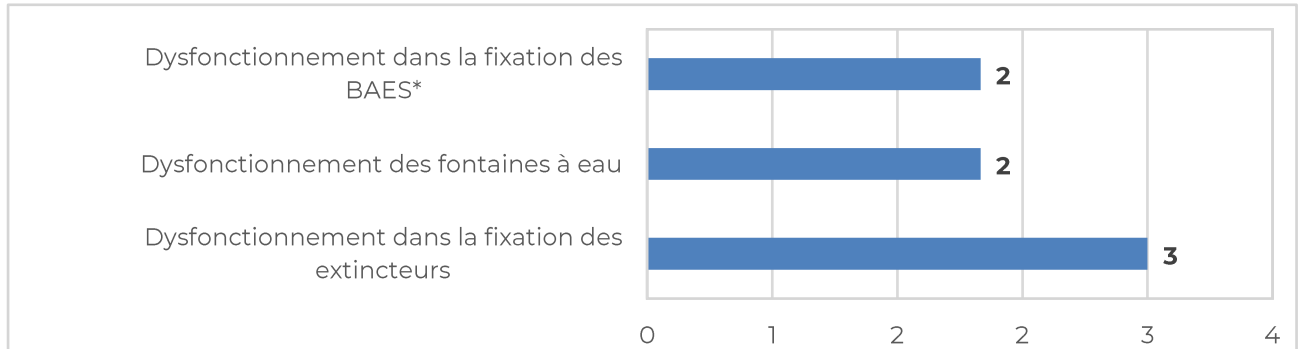
RAPPORT D'ACTIVITES 2022

		20/06/2022	14/12/2022
		13/07/2022	
4, rue de Lobau (4 ^{ème})	10	10/01/2022	11/07/2022
		14/03/2022	07/09/2022
		04/04/2022	24/10/2022
		04/05/2022	14/11/2022
		20/06/2022	14/12/2022
7, rue de Watt (12 ^{ème})	7	20/01/2022	25/07/2022
		14/03/2022	28/09/2022
		24/04/2022	09/11/2022
		13/06/2022	
44, rue Charles Moureu (13 ^{ème})	7	20/01/2022	25/07/2022
		14/03/2022	28/09/2022
		24/04/2022	09/11/2022
		13/06/2022	
7, rue Mornay (4 ^{ème})	9	10/01/2022	29/06/2022
		02/03/2022	08/08/2022
		11/04/2022	14/09/2022
		11/05/2022	02/11/2022
177, rue du Château des Rentiers (13 ^{ème})	7	13/01/2022	03/08/2022
		28/03/2022	10/10/2022
		20/04/2022	23/11/2022
		08/05/2022	
11 rue Audubon (12 ^{ème})	8	07/02/2022	06/07/2022
		16/03/2022	21/09/2022
		27/04/2022	26/10/2022
		18/05/2022	03/11/2022
Total	59		

2-6-4. Les dysfonctionnements constatés ayant fait l'objet d'un signalement

RAPPORT D'ACTIVITES 2022

- ✓ **Les visites ont permis d'identifier des dysfonctionnements et de les signaler au Service des Ressources afin de remédier à la situation**

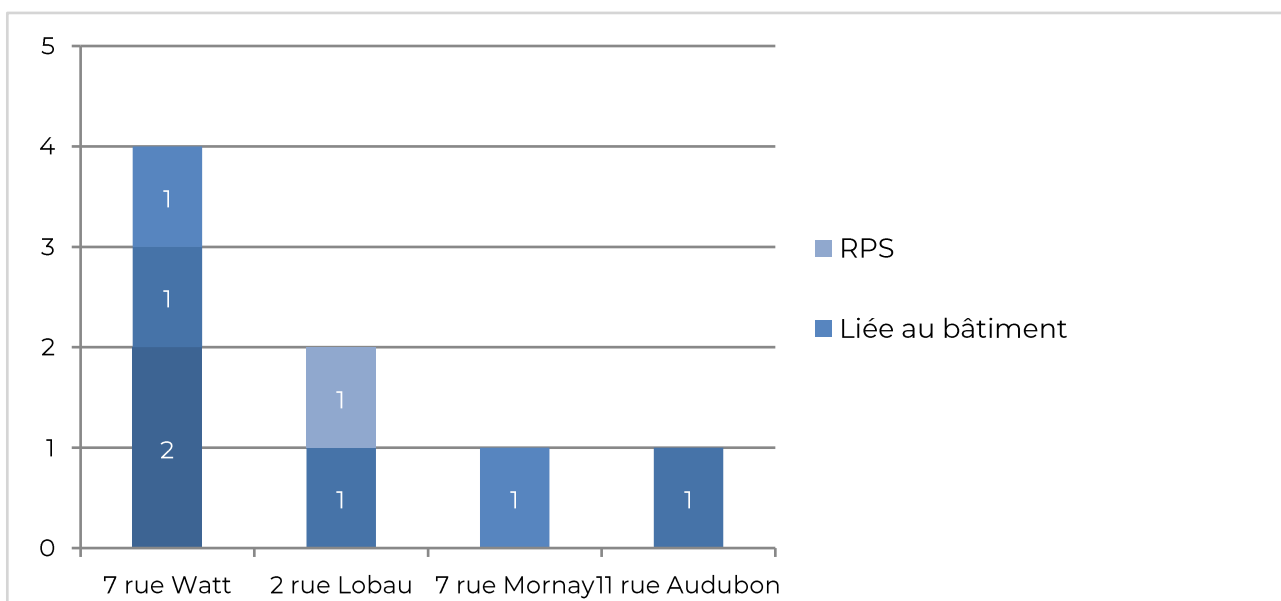


*BAES : Bloc autonome d'éclairage de sécurité

- ✓ **En 2022, 8 signalements ont été recueillis au sein des Registres Hygiène, Sécurité et Conditions de travail :**

- 4 concernent le site du PAMA (7, rue Watt - 12^{ème})
- 2 concernent le site du 2 Lobau (2, rue de Lobau - 4^{ème})
- 1 concerne le site de formations Mornay (7, rue Mornay - 4^{ème})
- 1 concerne le site Audubon (11, rue Audubon - 12^{ème})

- ✓ **La répartition par site et par nature des observations est présentée ci-après :**



2-7. Le détail des actions spécifiques par Direction

Directions	Actions spécifiques réalisées par le SPP en 2022 dans le cadre de ses missions d'appui et de conseils
Pour l'ensemble des directions	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite de l'accompagnement engagé en 2021 sur les sujets SST en lien avec la crise sanitaire du SARS COV-2. • Accompagnement méthodologique et technique pour l'actualisation du Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUEVRP) en intégrant notamment la prévention des risques liés aux harcèlements sexistes et sexuels. • Assistance et conseils relatifs aux sujets SST en lien avec la réglementation applicable (ex. risques bâtimentaires, chimiques, incendie, travailleur isolé...). • Assistance et conseils dans le cadre de la réalisation de visites (ex. projets d'aménagement / réaménagement des espaces de travail, DUEVRP, nouveau site, crise sanitaire...). • Sensibilisations et conseils aux postes de travail individualisés. • Aide à l'analyse des données du rapport annuel SST de l'année 2021.
CAB	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement dans le cadre d'événements en lien avec l'amélioration des conditions de travail : <ul style="list-style-type: none"> - 11/04/2022 : première réunion à distance pour présenter l'événement aux directions concernées en présence de la DJS - 19/04/2022 : organisation sur site d'une visite pour présenter le cadre et arbitrer sur les activités retenues et planning associé - 24/05/2022 : organisation de la demie journée • Participation aux CHSCT et aux commissions associées : <ul style="list-style-type: none"> - 21/03/2022
DAE	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement de l'analyse sous l'angle SST des conventions avec les écoles d'arts : <ul style="list-style-type: none"> - 18/10/2022 : saisine reçue par le SPP - 31/10/2022 : analyse réalisée et communiquée par le SPP à la DAE • Réalisation d'une étude relative à l'aménagement des espaces pour le site du 55 rue de Lyon – 75012 : <ul style="list-style-type: none"> - 21/12/2021 : demande d'accompagnement reçue par le SPP - 10/01/2022 : organisation d'une réunion de cadrage avec la référente SST afin de préciser le périmètre de l'étude et envoi de la fiche de saisine

	<ul style="list-style-type: none"> - 19/01/2022 : retour de la fiche de saisine complétée par la DAE - 07/03/2022 : organisation d'une visite sur site en présence de la référente SST, d'un CPRP et d'un TS en SST de la DRH. - 05/04/2022 : communication à la DAE de la version finalisée de l'étude • Réalisation d'une étude relative à l'aménagement des espaces de travail de "la maison initiative étudiante - Labo6 " : <ul style="list-style-type: none"> - 21/10/2022 : fiche de saisine reçue par le SPP - 25/10/2022 : organisation d'une visite sur site afin d'identifier le périmètre de l'étude en présence de la Directrice adjointe ainsi que la référente SST • Accompagnement pour le recensement des postes de sécurité et des postes à risque à la DAE - prévention des risques alcool : <ul style="list-style-type: none"> - 09/05/2022 : saisine reçue par le SPP - 01/09/2022 : organisation d'une réunion de travail avec la référente SST afin de présenter une cartographie a priori des postes de sécurité et des postes à risques concernés au sein de la direction - 17/10/2022 : partage de la cartographie au SAM dans le cadre d'une réunion et définir par la suite les lignes directrices proposées à la direction - 22/11/2022 : diffusion par le SPP du compte-rendu à l'ensemble des participants • Finalisation de la démarche d'évaluation des risques professionnels pour l'école Duperré : <ul style="list-style-type: none"> - 12/10/2020 : visite de l'école centrale et réalisation d'entretiens avec les agents (reprographie, tissuthèque, gardienne) - 13/10/2020 : entretien avec les agents (ALG ménage) - 20/01/2021 : visite de l'annexe Duperré et entretien avec les agents (adjoints techniques) - 08/04/2022 : restitution aux agents concernés • Lancement de la démarche d'évaluation des risques professionnels au sein de l'école d'Estienne : <ul style="list-style-type: none"> - 27/09/2022 : visite des locaux en présence de l'intendant, de représentants de la DAE et d'un représentant des personnels - 04/10/2022 : entretien avec les agents en présence de la référente SST et d'un représentant des personnels (UT ménage, informatique, magasinier, maintenance) • Participation aux CHSCT et aux commissions associées : <ul style="list-style-type: none"> - 29/11/2022
--	--

RAPPORT D'ACTIVITES 2022

DAJ	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement dans le cadre d'événements en lien avec l'amélioration des conditions de travail : <ul style="list-style-type: none"> - 11/04/2022 : première réunion à distance pour présenter l'événement aux directions concernées en présence de la DJS - 19/04/2022 : organisation sur site d'une visite pour présenter le cadre et arbitrer sur les activités retenues et planning associé - 24/05/2022 : organisation de la demie journée • Participation aux CHSCT et aux commissions associées : <ul style="list-style-type: none"> - 15/06/2022 - 29/09/2022
DFA	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement de la direction dans l'identification des espaces concernés par la mise en place de capteurs CO2 <ul style="list-style-type: none"> - 09/05/2022 : saisine reçue par le SPP - 19/05/2022 : organisation d'une visite sur site en présence de la référente SST et d'un représentant de la DILT afin de l'accompagner dans la réalisation de la cartographie - 20/05/2022 : diffusion de la cartographie réalisée à la DFA • Participation aux CHSCT et aux commissions associées : <ul style="list-style-type: none"> - 31/03/2022 - 24/06/2022 - 22/11/2022
DICOM	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite de l'accompagnement de la DICOM dans la formation / sensibilisation des agents concernant les risques liés aux situations d'interférences ainsi que sur l'élaboration d'une trame cadre de plan de prévention. <ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation des agents à la prévention des risques liés aux situations d'interférences : <ul style="list-style-type: none"> ▪ 23/11/2022 : demande des représentants des personnels en instance afin que les agents de l'Hôtel de Lauzun soient sensibilisés ▪ Organisation d'une session de 2,5 jours les 27, 28/01/2022 et 02/02/2022 (5 agents) - Accompagnement de la DICOM dans l'analyse des plans de prévention : <ul style="list-style-type: none"> ▪ 31/08/2022 : suite à l'analyse du plan de prévention communiquée par la DICOM, le SPP a participé à la visite commune préalable dans le cadre de l'événement « Exposition Capitales, 60 ans d'art urbain »

	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement de la DICOM dans le mise en place d'un plan de prévention cadre : <ul style="list-style-type: none"> ▪ 08/04/2022 : Communication de l'annexe 2 du plan de prévention cadre pour validation/complément à la DICOM • Accompagnement de la DICOM dans la mise à jour du PA RPS <ul style="list-style-type: none"> ▪ 19/04/2022 : participation à la conférence organisée par la DICOM sur la prévention des risques liés aux RPS ▪ 25/10/2022 : demande d'accompagnement reçue par le SPP afin d'accompagner la DICOM dans le cadre de la mise à jour du PA RPS. ▪ 24/11/2022 : analyse réalisée par le SPP et retour communiqué à la direction • Accompagnement de la DICOM dans la mise en place de sessions de sensibilisation à la prévention des TMS à destination des agents concernés (cireurs, cuisines de la Maire, travail administratif). <ul style="list-style-type: none"> - Organisation de 3 sessions de sensibilisation à destination des agents appartenant à l'UT Travail administratif les 18/03/2022 (2 sessions) et 22/03/2022 (1 session) - Concernant les UT Cireurs frotteurs & Agents de salon : organisation d'une visite d'observations en situation réelle de travail le 19/04/2022 ainsi qu'une session de sensibilisation le 26/04/2022 • Accompagnement dans le cadre d'événements en lien avec l'amélioration des conditions de travail : <ul style="list-style-type: none"> - 11/04/2022 : première réunion à distance pour présenter l'événement aux directions concernées en présence de la DJS - 19/04/2022 : organisation sur site d'une visite pour présenter le cadre et arbitrer sur les activités retenues et planning associé - 24/05/2022 : organisation de la demie journée • Participation aux CHSCT et aux commissions associées : <ul style="list-style-type: none"> - 31/03/2022 - 30/09/2022 - 02/12/2022
DLH	<ul style="list-style-type: none"> • Demande d'accompagnement dans la réalisation d'une étude technique du pré-accueil de l'antenne logement du 13ème. <ul style="list-style-type: none"> - 06/07/2022 : organisation d'une visite sur site en présence de la référente SST de la DLH - 31/10/2022 : communication de l'étude SPP à la direction • Participation aux CHSCT et aux commissions associées : <ul style="list-style-type: none"> - 17/02/2022

RAPPORT D'ACTIVITES 2022

	<ul style="list-style-type: none"> - 13/04/2022 (Participation à la commission "Registre SST") - 19/05/2022 - 24/11/2022
DSIN	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement de la DSIN concernant la réalisation d'une étude relative aux ambiances lumineuses pour les agents de l'AIP Bercy (mezzanine) <ul style="list-style-type: none"> - 26/11/2021 : saisine reçue par le SPP - 13/01/2022 : organisation d'une visite sur site afin d'identifier le périmètre précis de l'étude - 27/04/2022 : organisation d'une seconde visite sur site afin de réaliser la campagne de mesurage des ambiances lumineuses au sein des locaux AIP - 31/10/2022 : communication des résultats de l'étude à la direction • Accompagnement de la DSIN afin de réaliser une étude relative au déménagement des agents de l'AIP HDV. <ul style="list-style-type: none"> - 14/03/2022 : saisine reçue par le SPP - 26/04/2022 : organisation d'une visite dans les locaux concernés afin d'identifier le périmètre précis de l'étude • Participation aux CHSCT et aux commissions associées : <ul style="list-style-type: none"> - 14/03/2022 - 13/07/2022 - 21/11/2022
DU	<ul style="list-style-type: none"> • Participation aux CHSCT et aux commissions associées : <ul style="list-style-type: none"> - 29/03/2022 - 08/07/2022
IG	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation et conseils aux postes de travail individualisés. Date de la réalisation du conseil au poste de travail : 20/09/2022 Nb d'agent(s) concerné(s) : 1 Service(s) : Services centraux Date d'envoi du compte-rendu : 13/10/2022 Participation aux CHSCT et aux commissions associées : <ul style="list-style-type: none"> - 29/03/2022 - 08/07/2022

SG	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement dans le cadre d'événements en lien avec l'amélioration des conditions de travail : <ul style="list-style-type: none"> - 11/04/2022 : première réunion à distance pour présenter l'événement aux directions concernées en présence de la DJS - 19/04/2022 : organisation sur site d'une visite pour présenter le cadre et arbitrer sur les activités retenues et planning associé - 24/05/2022 : organisation de la demie journée • Sensibilisation et conseils aux postes de travail individualisés. <p style="margin-left: 40px;">Date de la réalisation du conseil au poste de travail : 15/02/2022 Nb d'agent(s) concerné(s) : 1 Service(s) : Service de Gestion de Crise Date d'envoi du compte-rendu : 02/05/2022 1</p> <p style="margin-left: 40px;">Date de la réalisation du conseil au poste de travail : 05/04/2022 Nb d'agent(s) concerné(s) : 1 Service(s) : Délégation générales aux relations internationales Date d'envoi du compte-rendu : 24/06/2022</p> <p style="margin-left: 40px;">Date de la réalisation du conseil au poste de travail : 10/05/2022 Nb d'agent(s) concerné(s) : 1 Service(s) : Délégation générales aux relations internationales Date d'envoi du compte-rendu : 24/06/2022</p> • Participation aux CHSCT et aux commissions associées : <ul style="list-style-type: none"> - 15/06/2022 - 29/09/2022
----	---

3. ORGANISATION DE LA PRÉVENTION



3-1. Animation du réseau de prévention

- ✓ **Le SPP anime régulièrement des réunions au sein du réseau de prévention regroupant les BPRP des Directions, la MISST et le SMP**

En fonction des sujets, des interlocuteurs spécifiques des Directions peuvent être invités à participer.

- ✓ **En 2022 → 10 réunions du réseau de prévention**, dont les ordres du jour sont présentés ci-après :

Date réunion du réseau	Ordre du jour
18 janvier 2022	<ul style="list-style-type: none"> • Point crise sanitaire • Capteurs CO2 • Retour sur le CHSCT du 17 janvier • Recueil des données du bilan social-RASST • Fiches repère travail isolé
16 février 2022	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place des capteurs CO2 • Projet de programme de formation ventilation
22 mars 2022	<ul style="list-style-type: none"> • Point crise sanitaire • Capteurs CO2 • Marché transverse RPS • RSU
14 avril 2022	<ul style="list-style-type: none"> • Retour d'expérience des actions menées en direction sur la question des incivilités • Capteurs CO2 • Renouvellement de prestations RPS • Marché VLEP • CHSCT central • Création de la délégation des relations sociales et politiques de prévention
19 mai 2022	<ul style="list-style-type: none"> • Capteurs CO2 • Marché VLEP

	<ul style="list-style-type: none"> • Point d'avancement de l'étude transverse sur le travail isolé
22 juin 2022	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place des instances CST-FS • Information sur le renouvellement des VLEP
7 septembre 2022	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place des instances CST-FS • Marché VLEP • Nettoyage • Incivilités
18 octobre 2022	<ul style="list-style-type: none"> • Travail isolé • Risques liées aux interférences/Programmes de formation
23 novembre 2022	<ul style="list-style-type: none"> • CHSCT Central • Travail isolé
14 décembre 2022	<ul style="list-style-type: none"> • Échange autour de la mise en place des CST • Mesures particulières en lien avec les périodes de froid

✓ **Les points évoqués :**

Les sujets ont porté principalement sur les études techniques menées par le SPP ainsi que sur les marchés transverses.

Des temps d'échanges ont été également consacrés à la préparation de la mise en place des nouvelles instances (*rôle, attribution*) pour permettre aux Directions d'évoquer leurs attentes et points de vigilances.

3-2. Animation du réseau des référents

- ✓ **Dans chaque Direction du périmètre d'appui SPP, un référent en santé et sécurité au travail met en œuvre les actions dans le domaine de la prévention des risques professionnels** Une réunion mensuelle est organisée par le SPP afin d'échanger sur ces sujets avec tous les référents.

- ✓ **En 2022, 9 réunions du réseau des référents SST, dont les ordres du jour sont présentés ci-après :**

Date réunion	Ordre du jour
19 Janvier 2022	<ul style="list-style-type: none"> • Retour sur le CHSCT Central du 17 Janvier 2022 • Point sur la crise sanitaire • Point sur le Rapport annuel SST 2021 • Point sur les feuilles de route 2022
17 Février 2022	<ul style="list-style-type: none"> • Point sur la situation sanitaire • Point sur la feuille de route 2022
23 Mars 2022	<ul style="list-style-type: none"> • Point sur la situation sanitaire • Point sur le recensement des besoins pour le renouvellement du marché transverse des prestations RPS
14 Avril 2022	<ul style="list-style-type: none"> • Point sur le marché RPS • Point sur les capteurs de CO2 • Point sur la mise en place d'une démarche en lien avec les incivilités • Point sur la préparation du plan canicule
20 Mai 2022	<ul style="list-style-type: none"> • Point sur les capteurs de CO2 • Point sur la mise en place d'une démarche en lien avec les incivilités • Point sur la formation au logiciel Préventiel® • Point sur les demandes reçues par le Bureau appui aux directions
23 Juin 2022	<ul style="list-style-type: none"> • Point sur les nouvelles instances CST • Point sur les formations spécialisées santé sécurité au travail
08 Septembre 2022	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation de l'outil en lien avec les nouvelles instances Comité Social Territorial

RAPPORT D'ACTIVITES 2022

	<ul style="list-style-type: none">• Formation Spécialisée- Santé Sécurité au Travail
20 Octobre 2022	<ul style="list-style-type: none">• Point sur le travail isolé et le DATI• Point sur les risques liés aux interférences• Point sur les programmes de formation
25 Novembre 2022	<ul style="list-style-type: none">• Point d'étape sur l'étude transverse du travail isolé

Beaucoup de sujets présentés en réunions de réseau de prévention le sont aussi en réseau des référents.

4. PROMOTION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL



4-1. Les actions en lien avec la formation

4-1-1. Le bilan des formations internalisées SPP - 2022

En 2022, le SPP a poursuivi son activité de formation à destination des Directions : les formations relatives à la santé et la sécurité au travail disponibles au catalogue de formation et assurées par le SPP en 2022 ont été les suivantes :

- SST00 → Atelier de la prévention "*Analyser une situation de travail*";
- SST03 → "*Organiser la politique de prévention et d'amélioration des conditions de travail*";
- SST06A → "*Devenir relais de prévention*";
- SST06B → "*Devenir assistant de prévention*".

En complément, le SPP a maintenu son accompagnement à la DFPE et la DICOM dans la réalisation et l'animation de formations spécifiques

- DFPE - TSAP → demande de formation pour devenir relais de prévention ;
- DICOM → formation à la prévention des risques liés aux situations d'interférence entre activités.

Analyse globale

En 2022, le SPP a contribué à former à la prévention des risques professionnels plus de 90 agents appartenant à 19 Directions.

Au total, l'ensemble des formations animées ont représenté une durée équivalente à 33 jours.

La formation SST06A a été la plus plébiscitée (38%) en 2022.

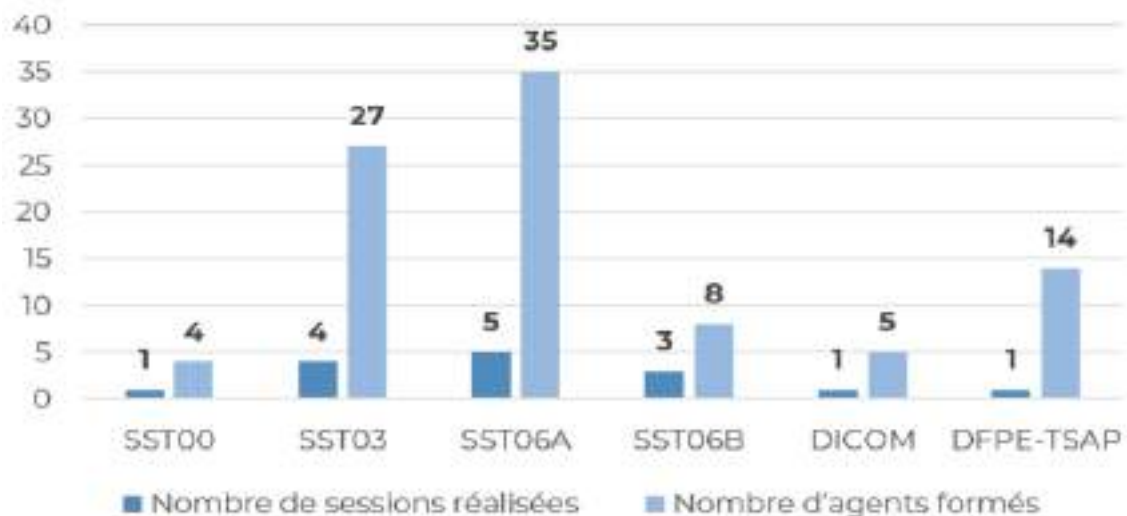
→ 5 sessions, 35 agents formés

La formation a également fait l'objet d'un questionnaire d'évaluation qui permet d'identifier les axes d'amélioration nécessaires si besoin → globalement, l'analyse de ces questionnaires montre un taux de satisfaction toutes formations confondues de 96 %.

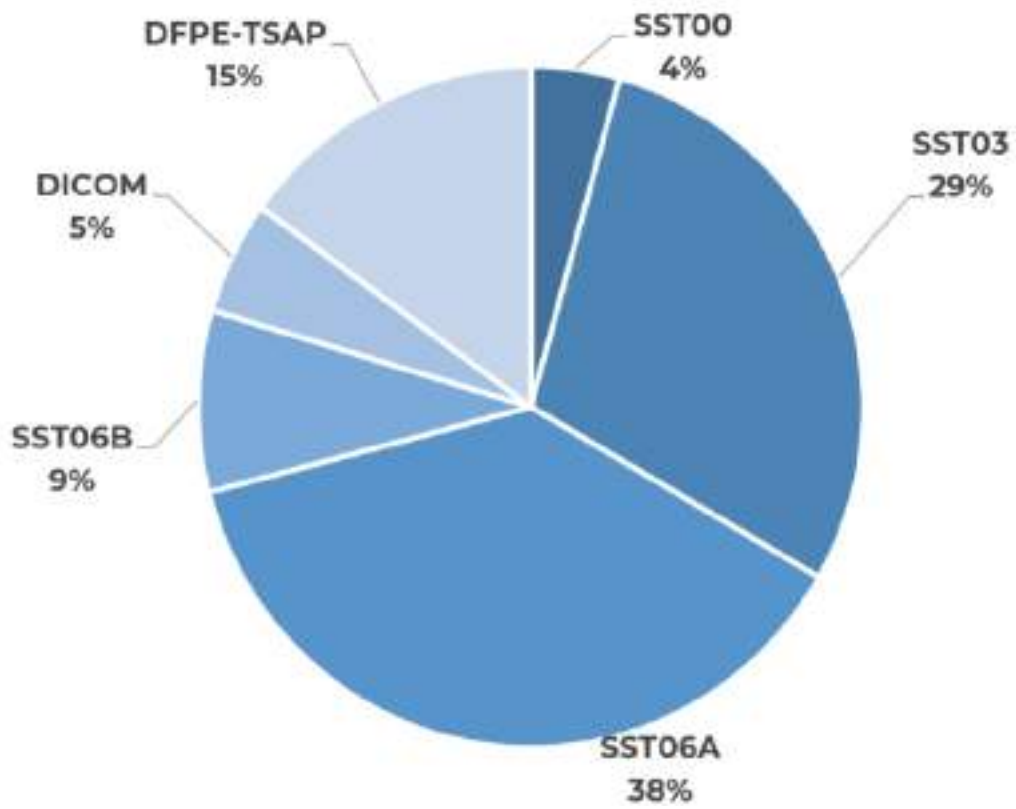
✓ **Données détaillées**

▶ Répartition par formation en 2022

Formations	Durée formation (en jours)	Nombre de sessions réalisées	Nombre de jours de formation	Nombre d'agents formés
SST00	0,5j	1	0,5j	4
SST03	1j	4	4j	27
SST06A	3j	5	15j	35
SST06B	2j	3	6j	8
DICOM	2,5j	1	2,5j	5
DFPE-TSAP	5j	1	5j	14
TOTAL	/	15	33j	93

Répartition du nombre d'agents formés et de sessions organisées par formation en 2022


Répartition en % du nombre d'agents formés par formation en 2022

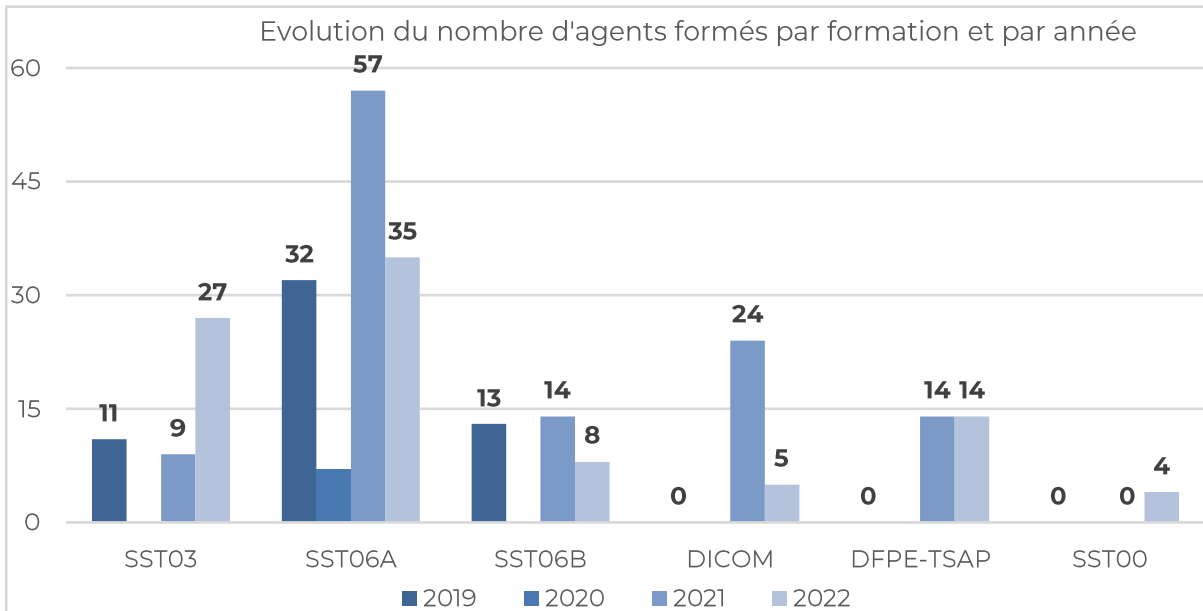


RAPPORT D'ACTIVITES 2022

Répartition par Direction et par formation du nombre d'agents formés (hors TSAP et DICOM)					
Directions	SST00	SST03	SST06A	SST06B	TOTAL / DIR
DDCT	2	2	10	1	15
D CPA		1	2	1	4
DAC		1	7		8
EPPM		2			2
DEVE		1			1
DRH	1	8	3		12
DPE		2	1	3	6
DASCO		2	1	1	4
ECOLE DU BREUIL	1				1
DASES			2	1	3
IG		1			1
CASVP		1			1
DFPE			2		2
DVD		3	3		6
DLH		1			1
DU		1	1	1	3
DFA		1	1		2
DSP			2		2
					74

▶ Évolution depuis 2019

Évolution du nombre de sessions						
	SST03	SST06A	SST06B	DICOM	DFPE-TSAP	SST00
2019	11	32	13	0	0	0
2020	0	7	0	0	0	0
2021	9	57	14	24	14	0
2022	27	35	8	5	14	4



4-1-2. Le renouvellement des marchés

4-1-2-1. Analyse globale

Dans le cadre des renouvellements de marchés relatifs à la santé et la sécurité au travail, le SPP apporte son expertise technique et réglementaire auprès du Bureau de la formation de la DRH (BF DRH) et des services concernés de la DFA.

RAPPORT D'ACTIVITES 2022

Selon la demande formulée, les missions réalisées par le SPP auprès de ces services revêtent plusieurs formes. Il s'agit par exemple de :

- réaliser l'analyse des documents marché transmis ;
 - participer aux réunions de négociation en présence de la DFA, du BF DRH et des candidats ;
 - réaliser des visites des espaces et locaux de formation des prestataires afin de s'assurer du respect des conditions d'accessibilité, de sécurité, d'accueil et d'hygiène ;
 - s'assurer que les supports de formations des prestataires sont actualisés au regard des évolutions réglementaires.
- ✓ En 2022, le SPP a analysé 75 documents relatifs au renouvellement des marchés en lien avec la SST. Ces documents transmis par le BF DRH pour analyse se présentent sous différents aspects, comme :
- des cahiers des clauses techniques et particulières (*CCTP*);
 - des déroulés, séquencements, supports et scénarii pédagogiques ;
 - des livrets d'accueil ;
 - des plans des espaces de formation et consignes de sécurité associées (*accessibilité, incendie, sanitaire*).

4-1-2-2. Analyse détaillée

Le tableau ci-dessous présente pour chaque renouvellement de marché réalisé par le SPP :

- la dénomination ;
- la nature :
- le nombre de pièces analysées ;
- le calendrier associé (*date de réception des pièces / date d'envoi de l'analyse*).

Dénomination du marché		Nature des documents analysés	Nombre de documents analysés	Date de réception des éléments pour analyse	Date d'envoi de l'analyse au BF	Observations
Marchés SST - 5 lots	Lot 1 - TMS	Analyse 1 CCTP Analyse du cadre d'analyse	20 documents	22/12/2021	08/02/2022	<ul style="list-style-type: none"> - Partage de l'analyse réalisée par le SPP au Réseau de prévention BPRP le 27/01/2022 - Retour de l'analyse au BF le 08/02/2022 - Éléments complémentaires demandés par le BF concernant les habilitations pour les
	Lot 2 – Espace public	Analyse 1 CCTP Analyse du cadre d'analyse			08/02/2022	
	Lot 3 – risques chimiques	Analyse 1 CCTP Analyse du cadre d'analyse Analyse déroulés			08/02/2022	

RAPPORT D'ACTIVITES 2022

		pédagogiques et supports formations				formateurs des formations TMS, travail en hauteur, bâtiment. Réponse SPP apportée le 27/04/2022
	Lot 4 – Travail en hauteur	Analyse 1 CCTP			16/12/2022	
	Lot 5 - Bâtiment	Analyse 1 CCTP			08/02/2022	
	Formation SST 42 - Prévention des risques électriques DCPA	Analyse des séquencements pédagogiques ainsi que des supports de formation	4 documents	21/04/2022	10/05/2022	
	CACES/ACS	Analyse des séquencements pédagogiques ainsi que des supports de formation	11 documents	23/05/2022	05/09/2022	
	PSCI	Analyse des offres	4 offres	24/01/2022	11/02/2022	

	Analyse du livret remis aux stagiaires concernant les "Recommandations relatives à l'unité d'enseignement PSC1" du Ministère de l'intérieur	1 livret	17/06/2022	28/07/2022	
AIPR	Analyse du contenu pédagogique et de l'espace de formation	<ul style="list-style-type: none"> - 4 programmes - 3 scénarii pédagogiques - 1 support de formation - 1 document relatif aux plans des salles de formation 	13/07/2022	<p>1^{er} envoi le 19/08/2022</p> <p>Complément le 07/10/2022, à la suite de précisions demandées par le BF</p>	
Conditions d'accueil et de sécurité sur les sites de 3 prestataires	Analyse des plans, des consignes d'évacuation, du livret d'accueil, des éléments relatifs à la	15 documents	21/07/2022	19/08/2022	Suite à l'analyse des éléments communiqués, le SPP a demandé au BF de se rapprocher des prestataires pour

	prévention du risque incendie, vigilance sur l'accessibilité aux PMR...				disposer d'informations complémentaires
FIMO / FCO	Analyse des séquencements pédagogiques	10 documents	18/07/2022	19/08/2022	
Permis – Site Arpajon	Analyse des plans, des consignes d'évacuation, des éléments relatifs à la prévention du risque incendie, vigilance sur l'accessibilité aux PMR...	1 document relatif aux plans des salles de formation	18/10/2022	13/12/2022	Suite à l'analyse des éléments communiqués le SPP a demandé au BF de se rapprocher du prestataire pour disposer d'informations complémentaires notamment sur les aspects aération/ventilation

4-2. La promotion de l'activité physique au travail

4-2-1. La "Matinée sportive à la DRH"

✓ Contexte

L'édition 2022 de la "Matinée sportive à la DRH" participe à la lutte contre la sédentarité et vise à la promotion de l'activité physique au travail.

Elle participe également à renforcer l'ensemble des actions de prévention engagées dans le cadre de la reprise progressive des agents en présentiel au sein des services de la Direction.

De plus, l'organisation de cet événement contribue à faire partager les valeurs sportives dans le contexte d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques – Paris 2024.

Pour cette nouvelle édition, l'événement a été ouvert à l'ensemble des agents des Directions travaillant dans le quartier de l'Hôtel de Ville. Les directions concernées sont le Cabinet de la Maire, le Secrétariat général, la DAJ et la DICOM.

✓ Déroulement de la matinée

Plusieurs activités et ateliers ont été organisés, notamment : une conférence animée par le SPP afin de présenter et sensibiliser les agents à l'activité physique au travail, des cours de Mix fitness, des sessions de course à pied, de marche nordique ou encore de Zumba.

Programme proposé :

Créneaux	Programme
9H30-10H00	Conférence du SPP
10H00	Mix Fitness
10H45	Gym sur chaise
11H00	Course à pieds, marche nordique, marche rapide
11H25	Gym sur chaise
12H00	Zumba
12H45	Étirements
13H00	Fin de l'évènement

Participation des agents aux ateliers :

Conférence SPP	Mix Fitness	Gym sur Chaise	Course à Pied, marches nordique et rapide	Zumba
10	12	29	12	16

4-2-2. La Semaine "Qualité de vie au travail"
✓ Contexte

La semaine de la Qualité de vie au travail s'est déroulée du 20 au 24 Juin 2022. Plusieurs activités et ateliers ont été organisés sur la thématique *"En quête de sens au travail"*.

Cet événement, fut l'occasion pour les agents de bénéficier de conseils sur les sources de bien-être au travail en complément des activités organisées.

Dans ce cadre, le SPP a organisé 2 ateliers : *"Bien installé.e pour télétravailler"* et *"Apprendre à intervenir face à un arrêt cardiaque"*

Programme

Date / Heure	Programme
Toute la semaine	Défi photo vidéo
Mardi 21 Juin	Pique-nique de la DRH
Mercredi 22 Juin	Atelier <i>"Bien installé.e pour télétravailler"</i>
Jeudi 23 Juin	Atelier <i>"Apprendre à intervenir face à un arrêt cardiaque"</i> Marche nordique et course à pied en groupe
Vendredi 24 Juin	Vis ma vie... de bureau !

✓ Déroulement de l'atelier "Bien installé.e pour télétravailler"

RAPPORT D'ACTIVITES 2022

Dans la continuité de l'offre de service proposée par le SPP lors de la crise sanitaire, cet atelier a été organisé dans l'après-midi du mercredi 22 juin 2022. Il présentait aux agents un ensemble de conseils et de bonnes pratiques à adopter au poste de télétravail, afin de :

- prévenir l'apparition ou l'accentuation des douleurs liées au travail sur écran à domicile;
- savoir aménager et organiser son poste de télétravail ;
- savoir créer un cadre plus favorable pour sa santé et pour son travail.

Au total, 11 agents ont suivi l'atelier en présentiel et en distanciel.

Directions	DASCO	DLH	DRH
Nombre de participants	3	1	7

✓ **Déroulement de l'atelier "Apprendre à intervenir face à un arrêt cardiaque"**

Une initiation aux gestes de premier secours a été organisée dans la matinée du 23 juin 2022 dans la cour du 2 rue de Lobau.

Cette matinée a été l'occasion pour certains agents de découvrir les gestes de premiers secours face à une crise cardiaque et pour d'autres de rafraichir leurs connaissances sur le sujet.

Au total, 11 agents ont suivi l'atelier.

Directions	DAJ	DRH	DSIN	DSOL
Nombre de participants	1	8	1	1

4-3. Les relais prévention, pour une prévention au plus près des agents

4-3-1. L'organisation du Pôle des relais prévention

✓ **Un nouveau positionnement du Pôle des relais prévention**

Suite à la nouvelle organisation mise en place en 2022 au sein du Service des politiques de prévention, le Pôle des relais prévention a été positionné au niveau du chef du Bureau de l'appui aux Directions.

Sur la base de l'existant, cette nouvelle organisation a permis, d'une part, de consolider et renforcer l'accompagnement individuel des agents et, d'autre part, d'assurer un suivi quotidien avec les Directions auprès desquelles ces derniers sont affectés dans le cadre de leurs missions.

✓ **Une réorganisation après la création de 2 nouvelles Directions**

L'année 2022 a été marquée par la création de 2 nouvelles Directions, à la suite du rapprochement du CASVP et de la DASES : la Direction de la santé publique (*DSP*) et la Direction des solidarités (*DSOL*).

La répartition des relais prévention au sein des 2 nouvelles Directions est la suivante : 3 relais prévention au sein de la DSOL et 1 relai prévention au sein de la DSP (*pour mémoire, le BPRP de la DASES accueillait 4 relais prévention*).

Le SPP a organisé des points réguliers avec les agents concernés, afin de les accompagner dans cette transition. Ces échanges - en présence des chefs de BPRP des Directions concernées - ont permis notamment d'apporter des éléments de réponse concernant le nouveau périmètre d'actions et de partager les éventuelles difficultés pouvant être rencontrées.

4-3-2. Promotions et remplacements des postes vacants

Des promotions : 5 relais prévention en missions auprès de la DASES et de la DAC ont bénéficié d'une promotion de corps en qualité de Technicien supérieur des administrations parisiennes – spécialité Santé et sécurité au travail.

Le remplacement des postes vacants

À la suite de ces promotions, il a été acté avec les Directions concernées d'assurer l'accueil de nouveaux relais afin d'assurer le remplacement des postes vacants. Trois comités de sélection ont été organisés conjointement, à l'été 2022, par le SPP et le CMC en associant le Service des Ressources de la DRH ainsi que les chefs des BPRP concernés. Au total, les membres du comité de sélection ont reçu une vingtaine de candidats.

RAPPORT D'ACTIVITES 2022

Un parcours de formation adapté entre la mi-juin et début juillet a été organisé par le SPP pour les candidats retenus. Au total, 12 jours de formation ont été animés.

Le parcours de formation est détaillé dans le tableau ci-après :

Dates	Nb jours	Intitulé de la formation
Jeudi 16 juin	0,5	Politique et organisation de la prévention à la Ville
Jeudi 16 juin	0,5	Rôle et attributions du CHSCT
Vendredi 17 juin	0,5	Indicateurs, MP, et accidentologie
Vendredi 17 juin	0,5	Analyse accident du travail
Lundi 20 juin	0,5	Prévention Risque incendie - partie 1
Lundi 20 juin	0,5	Prévention Risque incendie - partie 2
Mardi 21 juin	0,5	Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels - partie 1
Mardi 21 juin	0,5	Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels - partie 2
Mercredi 22 juin	0,5	Sensibilisation et prise en mains du logiciel Préventiel®
Mercredi 22 juin	0,5	Programme annuel de prévention et rapport annuel SST - partie 1
Jeudi 23 juin	0,5	Registre SST et Droit d'alerte/retrait
Jeudi 23 juin	0,5	Outils de la prévention (Légifrance, INRS, grilles de visite...)
Vendredi 24 juin	0,5	Prévention des RPS - partie 1
Vendredi 24 juin	0,5	Prévention des RPS - partie 2
Lundi 27 juin	0,5	Plan de prévention - partie 1
Lundi 27 juin	0,5	Plan de prévention - partie 2
Mardi 28 juin	0,5	TMS - les fondamentaux partie 1
Mardi 28 juin	0,5	TMS - les fondamentaux partie 2
Mercredi 29 juin	0,5	Prévention Risques Chimiques - partie 1

RAPPORT D'ACTIVITES 2022

Mercredi 29 juin	0,5	Prévention Risques Chimiques - partie 2
Jeudi 30 juin	0,5	Communication et posture à adopter en qualité de relais de prévention
Jeudi 30 juin	0,5	TMS - les fondamentaux partie 3
Vendredi 01 juillet	0,5	Atelier de rédaction
Vendredi 01 juillet	0,5	Bilan et mise en perspective

4-3-3. Situation des effectifs : 16 relais prévention au 31 décembre 2022

- 4 à la DASCO
- 4 à la DSOL (*dont 1 issu du dernier comité de sélection*)
- 3 à la DAC (*dont 2 issus du dernier comité de sélection*)
- 3 à la DRH
- 1 à la DILT
- 1 à la DSP

4-3-4. Réunions de l'ensemble des relais prévention DRH : 2 réunions thématiques

Date de réunion	Ordre du jour
21 Avril 2022	<ul style="list-style-type: none"> ● Travail de groupes concernant la présentation de plusieurs outils d'analyse et d'évaluation des risques professionnels + mise en application avec des cas pratiques associés ● Tour de table
25 Novembre 2022	<ul style="list-style-type: none"> ● Atelier "<i>Bonnes pratiques à adopter en vue de la préparation et de l'organisation des rendez-vous et missions sur site</i>" : <ul style="list-style-type: none"> ○ Contexte/présentations ○ La préparation de l'intervention ○ Le déroulement de l'intervention ○ Après l'intervention ○ Cas pratiques et mise en situation

- | | |
|--|---|
| | <ul style="list-style-type: none">• Tour de table |
|--|---|

4-3-5. Nature des actions d'accompagnement engagées et temps consacrés à ces actions

- ✓ Réunions et ateliers : 7 h
- ✓ Préparation des réunions et ateliers (*supports de formation, cas pratiques...*) : 30 h
- ✓ Préparation des entretiens professionnels : 6 h
- ✓ Entretiens individuels professionnels pour l'année 2022 : 10 h (*à raison de 45 min en moyenne par entretien*)
- ✓ Travail administratif (*convention télétravail, suivi des formations, lettres de mission, échanges courriels...*) : 70 h
- ✓ Travail réalisé en lien avec le comité de sélection : 100 h
 - Travail préparatoire et prise de contact avec les différents services mobilisés : 3 h
 - Animation de la présentation du métier de relais prévention à l'amphithéâtre Mornay : 3 h
 - Travail d'analyse des CV communiqués suite à la présentation : 1 h
 - Organisation et tenue des 3 sessions de recrutement : 9 h
 - Animation du parcours de formation : 84 h
- ✓ Divers (*échanges téléphoniques, rdv non prévus...*) : 20 h

4-4. L'accompagnement des apprentis et des stagiaires

- ✓ **Comme chaque année, le SPP accueille un ou plusieurs apprentis / stagiaires**

- ✓ **En 2022, étaient présents dans l'équipe :**
 - 1 stagiaire en master santé et sécurité au travail a intégré le Bureau d'Ingénierie des Risques. Elle a travaillé sur l'optimisation de l'outil développé par le SPP pour la prise en compte des risques RPS en situation de télétravail et la mise à jour du DUEvRP ;

 - 1 apprenti en master Ingénierie des risques a poursuivi son travail pour sa deuxième année au sein Bureau d'Ingénierie des Risques. Celui-ci a fortement contribué aux analyses quantitatives nécessaires à la rédaction du RSU, du Rapport annuel SST et a également œuvré dans le cadre de l'enquête télétravail. Son travail en lien avec son parcours universitaire s'est porté sur la rédaction d'un mémoire relatif aux troubles musculo-squelettiques en milieu administratif ;

 - 1 apprentie en aménagement d'espace a intégré le Bureau d'appuis aux directions et a participé aux activités dans le cadre de sa dernière année d'étude en architecture d'intérieur et design d'espace. Elle a notamment accompagné les conseillers en prévention sur des conseils au poste de travail et a participé à la proposition de plans d'aménagement pour les différentes directions ayant fait appel au SPP pour des réaménagements de bureaux et d'espaces d'accueil.